

De La Coop fédérée à
Sollio Groupe Coopératif

Rapport annuel 2019



Mission

Enracinés en région et misant sur notre force collective, nous contribuons à nourrir les gens en veillant à la prospérité des familles agricoles pour assurer au monde un avenir durable.

Vision

Être reconnu comme un acteur de référence de nos secteurs de la vente au détail au Canada, du secteur agricole nord-américain et du secteur agroalimentaire au niveau international.

Valeurs

Honnêteté

Chacun agit dans un souci constant de transparence, tant à l'intérieur de l'entreprise que dans ses relations avec les coopératives membres et les autres parties prenantes. Chacun se montre capable d'admettre ses erreurs, donne le crédit à qui il revient et cherche à éviter tout conflit d'intérêts.

Équité

Chacun, comme chaque groupe de travail, traite ses partenaires de manière juste et équitable. Nous croyons que chacun mérite de trouver sa place au sein du grand réseau coopératif, d'y être reconnu et de s'y développer.

Responsabilité

Chacun assume pleinement sa fonction au sein de Sollio Groupe Coopératif, notamment en veillant à la saine gestion du patrimoine collectif des membres, en s'assurant de bien remplir ses engagements individuels, mutuels et collectifs et à répondre de ses actes ainsi qu'en souscrivant aux objectifs du développement durable.

Solidarité

Animés par un désir d'entraide, nous nous conseillons mutuellement dans la réalisation des objectifs et des projets communs. Nous travaillons ensemble dans une approche ouverte et cohérente et nous nous rallions aux décisions visant le bien commun de l'entreprise.

Coopératives affiliées

La Coop Agrilait
Saint-Guillaume

La Coop Agriscar
Trois-Pistoles

La Coop Agrivoix
La Malbaie

Agro Co-operative Assoc Ltd
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)

La Coop Alliance
Lac-Mégantic

Antigonish Farm & Garden Co-op
Antigonish (Nouvelle-Écosse)

Atlantic Co-operative Country Stores
Moncton
(Nouveau-Brunswick)

Avantis Coopérative
Sainte-Marie

La Coop Chambord
Chambord

Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable
Plessisville

La Coop Comax
Saint-Hyacinthe

La Coop Covilac
Baie-du-Febvre

La Coop Dupuy et Sainte-Jeanne d'Arc
Dupuy

Eastern Farmers Co-op Society
Mount Pearl (Terre-Neuve)

La Coop Fermes du Nord
Mont-Tremblant

Filière porcine coopérative
Montréal

La Coop Gracefield
Gracefield

Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons
Havre-aux-Maisons

Co-op Home & Farm Supply
Fredericton
(Nouveau-Brunswick)

Kensington Co-operative Association Limited
Kensington
(Île-du-Prince-Édouard)

La Coop La Patrie
La Patrie

Société coopérative de Lamèque Ltée
Lamèque
(Nouveau-Brunswick)

La Coop des Montérégiennes
Granby

Nutrinor coopérative
Saint-Bruno-Lac-Saint-Jean

Novago Coopérative
Joliette

O'Leary Farmers Co-op Assn.
O'Leary
(Île-du-Prince-Édouard)

La Coop Parisville
Parisville

Magasin CO-OP de Plessisville
Plessisville

La Coop Purdel
Rimouski

Scotian Gold Co-operative Limited
Coldbrook
(Nouvelle-Écosse)

South Eastern Farmers Co-op
Moncton
(Nouveau-Brunswick)

La Coop Squatec
Squatec

La Coop Saint-Adrien-d'Irlande
Saint-Adrien-d'Irlande

La Fromagerie coopérative Saint-Albert inc.
Saint-Albert (Ontario)

La Coop Saint-Côme-Linière
Saint-Côme-Linière

La Coop Sainte-Hélène
Sainte-Hélène-de-Bagot

La Coop Sainte-Justine
Sainte-Justine

La Coop Sainte-Marthe
Sainte-Marthe

Magasin CO-OP de Sainte-Perpétue
Sainte-Perpétue-de-L'Islet

La Coop St-Fabien
Saint-Fabien

La Coop Saint-Hubert
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

La Coopérative de Saint-Louis Ltée
Saint-Louis-de-Kent
(Nouveau-Brunswick)

La Coop Saint-Méthode
Adstock

La Coop Saint-Pamphile
Saint-Pamphile

La Coop Saint-Patrice
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Coopérative de Saint-Quentin Itée
Saint-Quentin
(Nouveau-Brunswick)

La Coop Saint-Ubalde
Saint-Ubalde

Magasin CO-OP de Saint-Victor
Saint-Victor

Section des marchands indépendants BMR
Montréal

Sussex & Studholm Agricultural Society N°. 21
Sussex
(Nouveau-Brunswick)

La Coop Unifrontières
Napierville

VIVACO groupe coopératif
Victoriaville

Membres auxiliaires

Coop de services agricoles Le Partage
Lotbinière

Coopérative des producteurs de pommes de terre de Péribonka-Ste-Marguerite-Marie
Péribonka

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Basses-Laurentides
Mirabel

Trois divisions



Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Matapédia

Saint-Léon-le-Grand

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic

Rimouski (Le Bic)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de La Rocaille

Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Laurierville

Laurierville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable

Plessisville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érablière

Saint-Félix-de-Valois

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc

Saint-Georges-de-Windsor

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien

Saint-Fabien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien

Saint-Cyprien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Ste-Croix

Saint-Édouard-de-Lotbinière

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Jean-de-Dieu

Saint-Jean-de-Dieu

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Weedon

Weedon

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Coteau

Isle-Verte

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Haut-Saint-Laurent

Saint-Anicet

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Saguenay

Saguenay

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Estrie-Mont

Saint-Joachim-de-Shefford

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac

Alma

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri

Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Jeannoise

Saint-Gédéon

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole l'Achigan

L'Épiphanie

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Lamy

Saint-Hubert

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Les Ressources

Yamachiche

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Petite Montagne

Saint-Joseph-de-Beauce

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Porte de la Beauce

Saint-Isidore

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Tournesol

Sainte-Marie

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Bellechasse

Saint-Gervais

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de La Durantaye

La Durantaye

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Montagne du diable

Mont-Saint-Michel

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre

Plaisance

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la région de Coaticook

Coaticook

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville

Leclercville

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Matane

Saint-Luc

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Éloi

Saint-Éloi

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Sylvere

Deschailons

Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies

Saint-Jean-Port-Joli

Coopérative d'utilisation de matériel agricole du Haut du Lac

Normandin

Coopérative d'utilisation de matériel agricole Duncan

Saint-Nazaire-d'Acton

Coopérative d'utilisation de matériel agricole Kamouraska-Ouest

Rivière-Ouelle

Coopérative d'utilisation de matériel agricole l'Oie Blanche

Saint-Pierre

La Ferme R & H Blanchard Ltée
Finaliste Prix établissement et transfert de ferme
La Coop 2019-2020





Table des matières

Coopératives affiliées et membres auxiliaires	1
Faits saillants	4
Message du président	6
Rapport de gestion	12
Sollio Agriculture	20
Olymel s.e.c.	24
Groupe BMR	30
Situation financière	36
Risques et incertitudes	38
Bilan coopératif	42
Rapport de la direction	52
Rapport des auditeurs indépendants	53
Bilan consolidé	55
État des résultats consolidé	56
État de la réserve consolidé	56
État des flux de trésorerie consolidé	57
Notes afférentes aux états financiers consolidés	58
Rétrospective financière	82

Faits saillants

Produits

(en milliers de dollars)



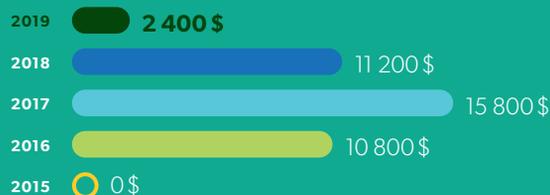
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent

(en milliers de dollars)



Dividendes à la Filière porcine coopérative

(en milliers de dollars)



Ristournes

(en milliers de dollars)



Fonds de roulement

(en milliers de dollars)



Actions privilégiées et avoir de la Société

(en milliers de dollars)



* La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015 afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.

[EN MILLIERS DE DOLLARS]

	2019 \$	2018 \$
Produits	7 282 058	6 515 972
Excédent d'exploitation	48 085	146 896
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	79 353	210 725
Ristournes	17 600	42 400
Excédent net	48 604	135 411
Débiteurs et stocks	1 414 439	1 344 541
Actif à court terme	1 545 083	1 445 230
Fonds de roulement	404 261	553 559
Immobilisations corporelles au coût	2 220 841	1 917 236
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	1 215 381	1 020 130
Actif total	3 880 159	3 261 469
Dette à long terme et obligations découlant des contrats de location- acquisition incluant la portion exigible à moins d'un an	845 774	642 414
Actions privilégiées et avoir de la Société	1 780 586	1 480 827
Nombre d'employés	15 360	14 020



Ghislain Gervais
Président

Message du président — Ghislain Gervais

Au cours du dernier exercice, La Coop fédérée (dorénavant Sollio Groupe Coopératif) a poursuivi et complété en grande partie son ambitieuse stratégie de croissance, débutée depuis quelques années. Forte de cette stratégie, La Coop fédérée est très bien positionnée face à l'avenir.

Plusieurs grands chantiers, issus de la réflexion stratégique sur le modèle « La Coop fédérée de demain », ont aussi été complétés au cours du dernier exercice. La gouvernance de La Coop fédérée a été renforcée, une nouvelle section de membres a été créée et la dénomination sociale de La Coop fédérée sera modifiée en mars 2020.

De son côté, le projet Vision 2020 continue de progresser. Le réseau n'a pas ménagé ses efforts pour poursuivre et intégrer la consolidation des coopératives et préparer la mise en place de partenariats régionaux et sectoriels.

Les ventes consolidées de La Coop fédérée, en 2019, ont dépassé pour la première fois de son histoire le cap de 7 milliards de dollars, en lien avec sa stratégie de croissance. L'excédent avant ristournes et impôts est de 79 millions de dollars, en baisse par rapport aux dernières années.

Ce résultat a notamment été causé par un environnement d'affaires particulièrement difficile en 2019. Les tensions géopolitiques et commerciales entre les États-Unis et la Chine, entraînant aussi le Canada dans la tourmente, ont bouleversé les marchés agricoles. La fermeture temporaire du marché de la Chine pour

les viandes canadiennes, notre plus important marché d'exportation sur une base de volume, a significativement affecté nos résultats.

En ce qui a trait à la croissance de La Coop fédérée et ses divisions, le Bureau de la concurrence a donné son aval, en fin d'année 2019, à l'acquisition des actifs de l'entreprise F. Ménard, un chef de file du secteur porcin au Québec. Cette entreprise, qui produit plus de 1 million de porcs et emploie 1 200 personnes, permettra à Olymel de maintenir sa position parmi les plus importants transformateurs de porcs en Amérique du Nord.

Par ailleurs, la fin des travaux de transformation de l'usine de Yamachiche consolidera les activités de la transformation porcine au Québec et augmentera l'efficacité de nos opérations dans ce secteur.

Du côté du détail, Groupe BMR a établi des partenariats avec des entreprises présentes dans des segments de marchés porteurs. BMR a pris une participation dans Lefebvre & Benoit, chef de file dans la vente de matériaux aux entrepreneurs en construction d'immeubles commerciaux et de multilogements au Québec et en Ontario, un secteur en

pleine croissance. Groupe BMR a aussi pris une participation dans les Équipements d'érablière CDL, une entreprise importante dans l'industrie acéricole, un autre secteur en croissance.

Enfin, Sollio Agriculture a poursuivi les travaux de construction et d'installation du terminal portuaire de grains dans le port de Québec. Ce projet permettra de fournir aux producteurs agricoles un accès au marché international d'exportation de grains. Sollio Agriculture a aussi continué l'intégration de ses récents investissements, comme Standard Nutrition Canada dans les Prairies, ainsi que Maizex et Cargill en Ontario.

La croissance de La Coop fédérée n'aurait pas été possible sans l'appui des institutions financières. Cette année encore, nos partenaires financiers ont continué de nous appuyer, tant dans leur investissement sous forme d'actions privilégiées, que dans la mise à niveau de la facilité de crédit et l'octroi de crédits à terme. Nous remercions nos partenaires financiers pour cette belle marque de confiance envers notre organisation et à l'égard du modèle d'affaires coopératif.

Sollio Groupe Coopératif, la nouvelle dénomination de La Coop fédérée, est une marque qui est le reflet de notre cœur de métier et qui est une cure de rajeunissement de notre identité.

Au nom du conseil d'administration, je remercie MM. Gaétan Desroches, Réjean Nadeau, Sébastien Léveillé, Pascal Houle et leurs équipes respectives pour avoir mené avec succès l'ensemble de ces chantiers. Je remercie également nos quelque 15 000 employés qui ont contribué à ces résultats. On ne le dit jamais assez, la force d'une organisation dépend avant tout de la qualité de ses ressources humaines.

La Coop fédérée de demain

Lors du précédent exercice, le conseil d'administration avait entrepris une réflexion stratégique afin de définir le modèle de « La Coop fédérée de demain ». La planification a porté sur de grandes orientations, telles que la stratégie de croissance, la gouvernance, le modèle financier, les ristournes, les talents et l'image de marque. Plusieurs de ces chantiers sont bien entamés, voire complétés.

Sur le plan de la gouvernance, des actions ont été prises ou menées afin de la renforcer. Lors de la dernière assemblée générale, les délégués ont adopté des règlements visant à assurer la pérennité de La Coop fédérée, à maintenir la vie démocratique propre au modèle coopératif, et à faire en sorte que le contrôle de La Coop fédérée reste entre les mains des producteurs agricoles du Québec. L'adoption de ces règlements permet de limiter les risques de démutualisation et de garantir la prépondérance des votes des producteurs agricoles pour les questions liées à la gouvernance.

Dans un souci d'amélioration continue, le conseil d'administration a aussi procédé à un exercice de révision du fonctionnement et de la structure actuelle des différents comités du conseil. Les modifications apportées visent à maximiser la création de valeur et l'efficacité opérationnelle des instances du conseil. Un comité spécifique aux technologies de l'information a aussi été formé. Les technologies de l'information sont un pilier incontournable du développement de La Coop fédérée, tant sur le plan des opérations, des produits et services, qu'en matière de cybersécurité.

Le dernier exercice aura été marqué par la planification de la relève de deux officiers du conseil d'administration, M^e Jean-François Harel, secrétaire général, et M. Paul Noiseux, chef des finances, qui, ensemble, cumulent plus de 50 ans d'expérience dans l'organisation.

Au fil des ans, M^e Harel et M. Noiseux ont démontré leur dévouement indéfectible envers La Coop fédérée, la saine gouvernance du conseil d'administration, les

valeurs de l'organisation et les valeurs coopératives. Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je les remercie chaleureusement pour leur importante contribution au développement de La Coop fédérée.

Il me fait plaisir d'accueillir leurs successeurs, M^e Josée Létourneau, secrétaire générale, qui sera la première femme à agir à titre d'officier à La Coop fédérée, ainsi que M. Alexandre St-Jacques, chef de la direction financière, plus jeune officier à être nommé à La Coop fédérée.

Sur le plan de l'image de marque, les délégués ont autorisé le changement de la dénomination sociale de l'organisation lors de la dernière assemblée. La Coop fédérée deviendra donc, lors de sa 98^e assemblée annuelle, Sollio Groupe Coopératif. Ce sera son quatrième changement de dénomination en près de 100 ans d'existence.

Sollio Groupe Coopératif est une marque simple et moderne, à la portée universelle. Une marque qui est le reflet de notre cœur de métier et qui est une cure de rajeunissement de notre identité.



Le mot « Sollio » évoque des mots comme « sol », « soleil », « solidarité », « sollicitude », qui représentent bien notre coopérative.

Notre conseil d'administration



GHISLAIN GERVAIS, ASC
Président
Membre du comité exécutif



MURIEL DUBOIS, ASC
1^{re} vice-présidente
Membre du comité exécutif



MATHIEU COUTURE
2^e vice-président
Membre du comité exécutif



RICHARD FERLAND
Membre du comité exécutif



MARC-ANDRÉ ROY
Membre du comité exécutif
Membre du comité d'audit



BENOIT MASSICOTTE



CATHY FRASER



FRANÇOIS DRAINVILLE



JEAN-FRANÇOIS PELLETIER
Membre du comité d'audit



ADRIEN PITRE



PATRICK SOUCY
Président du comité d'audit



RÉJEAN VERMETTE



DAVID MERCIER
Membre du comité d'audit



JEAN BISSONNETTE, ASC
Membre du comité d'audit



JEAN-PHILIPPE CÔTÉ



GAÉTAN BRASSARD



Le mot « Sollio » évoque des mots comme « sol », « soleil », « solidarité », « sollicitude », qui représentent bien ce que nous sommes.

Sollio Groupe Coopératif nous permettra d'être reconnus comme la marque de référence dans les secteurs agricole et agroalimentaire canadiens, comme une grande coopérative de calibre international. De plus, le réseau s'est déjà bien approprié ce nom au cours de la dernière année, avec la marque Sollio Agriculture pour les activités agricoles.

Enfin, un autre élément qui ressortait clairement de la réflexion stratégique de « La Coop fédérée de demain », était de mettre en place de nouvelles sections de membres. Avec les acquisitions des dernières années, la dilution du chiffre d'affaires représente un véritable défi pour le maintien de notre identité coopérative. Notre modèle coopératif doit évoluer dans des secteurs ciblés, en fonction de notre expansion géographique et sectorielle.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir les quelque 60 marchands indépendants BMR qui se sont affiliés cette année à La Coop fédérée et qui profiteront désormais des avantages reliés au modèle coopératif.

Vision 2020

La transformation du réseau s'est poursuivie cette année dans le cadre du projet Vision 2020. Rappelons que ce vaste chantier permettra au réseau de

s'adapter aux nouveaux enjeux contemporains, tout en tenant compte de la réalité agricole de chaque région. Les deux volets de cette transformation évoluent en simultané.

Le premier volet de Vision 2020 vise à consolider les coopératives en région afin de créer des regroupements de plus grande envergure. C'est la force, la capacité d'investissement et la valeur de ces coopératives consolidées qui assureront leur croissance. C'est donc dans cet esprit que quatre coopératives de la région du sud du Québec ont approuvé en début d'année 2020 de se regrouper sous une seule entité, Agiska Coopérative (auparavant projet Triomphe). Cette décision s'inscrit en continuité avec le mouvement de consolidation déjà bien entamé dans d'autres régions.

Le deuxième volet de Vision 2020 vise à unir les forces des coopératives consolidées avec celles de La Coop fédérée, de manière à offrir des services encore plus efficaces aux producteurs agricoles. Les travaux se poursuivent pour créer des partenariats régionaux avec les coopératives Avantis et Unifrontières, de façon à assurer leur succès dès le premier jour de leurs activités.

Le partenariat agricole Sollio & Vivaco Agriculture coopérative a souligné son premier anniversaire de belle façon. Les résultats ont été supérieurs aux attentes, et des projets d'investissements structurants sont prévus afin de mieux servir les producteurs agricoles de la région.

En parallèle, les travaux pour former un nouveau partenariat dans la commercialisation des grains se sont poursuivis. Cette nouvelle entité, Sollio & Grains Québec Agriculture coopérative, aura pour mission d'offrir les meilleures conditions de mise en marché aux producteurs de grains du Québec. Ce partenariat s'inscrit en droite ligne avec les objectifs de Vision 2020, en générant une meilleure efficacité administrative et opérationnelle, en mettant à profit une expertise de haut niveau, tout en assurant un meilleur accès aux marchés et une meilleure gestion du risque.

Un monde porteur, des enjeux importants

Le secteur agroalimentaire est porteur, avec une croissance constante anticipée pour les décennies à venir. Mais les défis restent nombreux.

La consolidation du marché agroalimentaire se traduit par une forte concurrence internationale, une concentration des joueurs influents et une modernisation en continu des modèles d'affaires. Le climat géopolitique incertain peut nous priver soudainement de marchés lucratifs. Les crises sanitaires, comme celle de la peste porcine africaine, peuvent créer des déséquilibres de marché sans précédent.

La Coop fédérée a le plaisir d'accueillir les quelque 60 marchands indépendants BMR qui se sont affiliés cette année et qui profiteront désormais des avantages liés au modèle coopératif.

Et les défis ne sont pas uniquement économiques, ils sont aussi environnementaux et sociaux.

La dernière décennie aura été la plus chaude de la planète depuis que la température y est mesurée. Difficile de ne pas tenter de faire des liens avec la mauvaise récolte de la dernière saison de culture. Le secteur agricole devra identifier des solutions pour s'adapter rapidement aux aléas des changements climatiques et contribuer à en atténuer les effets.

Nos modèles de production sont aussi remis en question. La tenue de la Commission parlementaire sur les pesticides, à laquelle a participé La Coop fédérée, a bien illustré le fait que notre secteur est polarisé sur nos modèles agricoles, à l'image de la société qui est divisée sur de plus en plus d'enjeux.

Au-delà de ce débat, parfois très émotif, on ne peut ignorer que les attentes et les préoccupations des consommateurs sont bien réelles et plurielles et qu'il faudra y répondre.

Il faut aussi se préoccuper des jeunes, notre relève, celle qui prendra le flambeau du modèle coopératif. Les jeunes sont nombreux à prendre position sur les enjeux de la société qui les préoccupent : environnement, changements climatiques, bien-être animal, pesticides...

Nous ne pouvons ignorer leurs préoccupations. Nous devons faire preuve de transparence, de confiance et d'intégrité. Nous devons continuer de trouver des solutions aux différents enjeux environ-

nementaux et sociaux. Et Sollio Groupe Coopératif a bien l'intention de continuer dans cette voie.

Sollio Groupe Coopératif souscrit formellement aux objectifs de développement durable des Nations Unies et un plan d'action est en cours d'élaboration pour donner suite à cet engagement. En parallèle, une démarche structurée de responsabilité d'entreprise a été entamée cette année.

Notre modèle coopératif répond à un autre élément fondamental. Nous sommes un acteur de prospérité régionale et nous contribuons au développement et à la vigueur économique des territoires. Cette particularité unique est hautement estimée par nos membres, qui souhaitent avant tout prospérer en région.

Le conseil d'administration a donc convenu d'actualiser la mission de Sollio Groupe Coopératif, afin de mieux refléter

ces réalités : « Enracinés en région et misant sur sa force collective, nous contribuons à nourrir les gens en veillant à la prospérité des familles agricoles pour assurer au monde un avenir durable. »

En conclusion, je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur vision, leur dynamisme et la confiance qu'ils m'accordent. Je remercie aussi l'ensemble des administrateurs et administratrices du réseau. C'est votre engagement et votre détermination qui donnent tout son sens à notre action collective.

Le président,



Ghislain Gervais



La dernière décennie aura été la plus chaude de la planète depuis que la température y est mesurée. C'est pourquoi l'organisation souscrit formellement aux objectifs de développement durable des Nations Unies.



Gaétan Desroches, agr., MBA
Chef de la direction

Rapport de gestion —

Gaétan Desroches, agr., MBA

Chef de la direction

Cette année, La Coop fédérée (dorénavant Sollio Groupe Coopératif) a franchi le cap de 7 milliards de dollars de chiffres d'affaires. Ce résultat est plus que symbolique, il marque notre entrée dans un cercle restreint de grandes organisations nationales au Québec et au Canada.

Pour son exercice clos le 26 octobre 2019, La Coop fédérée a affiché des ventes de 7,282 milliards de dollars et un excédent, avant ristournes et impôts, de 79,4 millions de dollars. En 2018, les ventes se sont chiffrées à 6,516 milliards de dollars, alors que l'excédent s'est élevé à 210,7 millions de dollars. Cette année, plusieurs activités non récurrentes ont affecté les résultats.

La Division viandes a été marquée par quelques événements d'importance qui ont eu un impact négatif sur les résultats. Son excédent avant impôts attribuable aux membres se situe à 67,1 millions de dollars comparativement à 167,9 millions de dollars en 2018, soit une baisse de 100,8 millions de dollars. La suspension des importations de viande canadienne en Chine, de la fin juin jusqu'au début novembre 2019, a radicalement affecté les résultats. Le démarrage des activités d'une usine visant à accroître la capacité d'abattage et à augmenter les valeurs ajoutées, ainsi que la nouvelle convention de mise en marché du porc ont affecté les résultats à la baisse. Le secteur volaille a également enregistré des résultats en diminution compte tenu des conditions de marché défavorables, entraînant une pression sur les prix. L'entreprise acquise dans ce secteur a aussi connu des débuts plus difficiles lors de son intégration.

Les ventes de la Division viandes sont en hausse de 297,9 millions de dollars, en raison principalement de la constatation des ventes d'une entreprise d'abattage et de transformation de volaille acquise pour un exercice de plus de onze mois. L'augmentation s'explique également par la constatation des ventes réalisées pour une année complète d'une entreprise spécialisée dans la mise en marché de produits de porc transformé acquise au cours de l'exercice antérieur.

En ce qui concerne la Division agricole, l'excédent d'exercice attribuable aux membres est de 36,4 millions de dollars comparativement à 33,4 millions de dollars, représentant une augmentation de 3 millions de dollars. Les acquisitions d'entreprises, réalisées en 2018 et en 2019, ont entraîné une hausse de l'excédent au cours de l'exercice. Cet accroissement a été atténué par les coûts de chantier et de mise en fonction du nouveau terminal maritime à Québec, les frais d'intégrations, le lancement de la marque Sollio Agriculture et l'amortissement afférent aux projets informatiques. L'excédent a également été atténué par la cessation du projet d'usine d'urée. Les ventes externes de la Division agricole sont en augmentation de 451,7 millions de dollars et proviennent essentiellement des multiples acquisitions réalisées en 2018 et en 2019, particulièrement dans les secteurs des

grains et des productions végétales. Les prix des intrants ont également connu une hausse au printemps à la suite des inondations dans le Midwest américain. Ces intempéries se sont aussi reflétées dans le prix des grains. Puis, l'augmentation des volumes reliée aux acquisitions d'entreprises a entraîné une hausse du chiffre d'affaires.

Pour sa part, la Division détail, excluant les dépenses corporatives, a réalisé un excédent avant impôts attribuable aux membres de 16,7 millions de dollars comparativement à 16,9 millions de dollars au dernier exercice, soit une légère baisse de 0,2 million de dollars. Un suivi plus serré et de meilleures ententes commerciales ont permis une amélioration de la marge. Toutefois, cet excédent a été atténué par un accroissement de certaines dépenses opérationnelles telles que les frais de transport, une conséquence de la rareté de la main-d'œuvre, ainsi que l'augmentation des coûts d'entreposage pour combler un besoin d'espace supplémentaire.

Les ventes externes de la Division détail ont augmenté de 7,6 millions de dollars comparativement à l'année dernière. Cette hausse est attribuable à la constatation des ventes de l'entreprise acquise depuis le 1^{er} septembre 2019, contrebalancée par une diminution des ventes de matériaux en raison de la chute du prix des commodités.

Alors que nos réformes et acquisitions des années précédentes se mettaient en place et qu'elles portaient leurs fruits, on a rapidement vu poindre des tensions qui ont eu des répercussions négatives entre autres dans le secteur du porc.

Les dépenses corporatives qui sont des charges imputées sont de 18,4 millions de dollars comparativement à 17,4 millions de dollars l'année dernière.

Les résultats du secteur énergies sont présentés sous forme de quote-part des résultats par la détention d'une participation dans un partenariat détenue à 50 % par l'entremise d'une filiale. La quote-part des résultats, nette des frais d'administration, attribuable aux membres, est de 7,7 millions de dollars comparativement à 7,3 millions de dollars au cours du dernier exercice. En 2019, la Société a procédé à une réévaluation du billet à recevoir, enregistré lors de la transaction de regroupement par la Société pour ses activités dans l'énergie. Une charge de dépréciation de 30,8 millions de dollars a été constatée pour refléter la recouvrabilité de ce billet.

Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration ont atteint 7,183 milliards de dollars, contre 6,346 milliards de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des ventes, à une hausse du prix de certaines matières premières, à l'intégration des entreprises acquises au cours de l'exercice et à des frais directs reliés à l'augmentation des ventes permettant de soutenir cette croissance.

Les frais financiers se sont élevés à 51,5 millions de dollars pour l'exercice 2019, alors qu'ils ont totalisé 22,6 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. La hausse des frais financiers résulte de l'augmentation de la dette moyenne combinée à la hausse des taux d'intérêt.

En tenant compte des résultats de ses divisions, La Coop fédérée affiche un excédent d'exploitation consolidé de 48,1 millions de dollars, alors qu'en 2018, il atteignait 146,9 millions de dollars.

En ce qui concerne les autres contributions, mentionnons le poste « quote-part des résultats des partenariats », soit des entreprises dans lesquelles la Société détient un contrôle conjoint. Cette quote-part a totalisé 34,9 millions de dollars, comparativement à 47,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. Elle a diminué compte tenu principalement de l'enregistrement de la quote-part des pertes d'une activité de transformation des viandes.

Au poste « quote-part des résultats des entités sous influence notable », soit des sociétés dans lesquelles nous détenons moins de 50 % des participations, la quote-part s'est élevée à une perte de 2,5 millions de dollars, alors qu'en 2018, cette perte était de 0,1 million de dollars. La diminution de la quote-part est attribuable à la décision d'abandonner le projet de construction d'une usine intégrée d'urée et de méthanol.

Le poste « résultats des autres placements », soit les revenus d'intérêts et de dividendes des autres placements, a totalisé 2,2 millions de dollars comparativement à 1,7 million de dollars pour l'exercice précédent.

Le poste « gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs » totalise une perte de 3,3 millions de dollars en 2019, comparativement à un gain de 9,6 millions de dollars en 2018. La perte provient de la réévaluation d'un billet à recevoir dans le secteur énergies, contrebalancée par des gains sur dispositions d'immobilisations corporelles, particulièrement un gain provenant de la vente de l'immeuble abritant le siège social et d'un gain réalisé lors de l'acquisition d'actifs d'une entreprise du secteur agricole. En 2018, le montant du gain provenait essentiellement de la réévaluation de la valeur d'un placement

qui était détenu au moment de l'acquisition de contrôle.

Le poste « gain découlant de l'indemnité d'assurance » totalisait 5,5 millions de dollars en 2018. Le solde provenait d'un recouvrement pour les installations de la Division viandes.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent s'est élevé à 79,4 millions de dollars, comparativement à 210,7 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 26 octobre 2019, compte tenu des ristournes déclarées de 17,6 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 13,1 millions de dollars, l'excédent net est de 48,6 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2018 était de 135,4 millions de dollars. L'excédent attribuable aux membres et versé à la réserve générale de la Société est de 38,4 millions de dollars, comparativement à 115,6 millions de dollars en 2018, alors que l'excédent attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est de 10,2 millions de dollars et 19,8 millions de dollars en 2018.

Notez qu'à la lumière des résultats de l'exercice 2018-2019, le conseil d'administration a statué, le 15 janvier dernier, de verser un dividende de 2,4 millions de dollars aux détenteurs des actions de la Filière porcine coopérative.

Société mère

Les dépenses nettes de la société mère ont totalisé 9,0 millions de dollars, comparativement à 27,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. La constatation d'un gain sur disposition et le rendement très favorable sur l'actif actuariel expliquent la variation.

Notre comité de direction



GAÉTAN DESROCHES, agr., MBA
Chef de la direction



PAUL NOISEUX
Chef des finances



JEAN-FRANÇOIS HAREL, ASC
Secrétaire général, développement durable, affaires coopératives



SÉBASTIEN LÉVEILLÉ, MBA
Vice-président exécutif et chef de la direction de Sollio Agriculture



PASCAL HOULE
Vice-président exécutif et chef de la direction de Groupe BMR



ISABELLE LECLERC, MBA
Vice-présidente principale, ressources humaines



JOSÉE LÉTOURNEAU
Vice-présidente principale, affaires juridiques



BEN MARC DIENDÉRÉ
Vice-président principal, communications, affaires publiques et image de marque



BERNARD MARQUIS
Vice-président principal, projets stratégiques

La Ferme Tourigny inc.
Finaliste Prix établissement et transfert de ferme
La Coop 2019-2020



L'année a été riche en bouleversements politiques, dont un des points culminants a été la conclusion *in extremis* entre le Canada et les États-Unis d'une nouvelle entente commerciale, soit l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM).

Ressources humaines

Les ressources humaines jouent un rôle primordial dans le succès de La Coop fédérée et l'année qui vient de se terminer n'y fait pas exception.

Chantier Talents et culture

Rareté de main-d'œuvre, transition générationnelle, révolution technologique, nul doute que la gestion du talent constitue un enjeu critique de compétitivité. C'est pourquoi le chantier Talents et culture, émanant de la réflexion stratégique du conseil d'administration annoncé l'an dernier, a été introduit, soutenant trois axes d'intervention : la planification de la relève, l'implantation d'une culture de mobilité entre les divisions, et le développement de la capacité d'exécution par un parcours de leadership.

Fonds de retraite

Un jalon crucial a été atteint cette année avec l'arrivée de Groupe BMR dans la

fiducie globale des fonds de retraite qui compte plus de 600 millions de dollars d'actifs. Cette force du réseau nous donne ainsi accès à des frais plus compétitifs et à des placements novateurs.

La santé globale

La santé globale constitue une préoccupation réelle de nos employés. Avoir une main-d'œuvre en santé, financièrement, physiquement et psychologiquement, procure des bénéfices remarquables, que ce soit sur la productivité ou la mobilisation. Dans cette lignée de santé, la mutuelle de prévention des coopératives a connu un nouvel essor et plusieurs autres initiatives ont été réalisées, dont la mise en place du compte mieux-être avec notre assureur et la télémédecine.

Rayonnement

Pour la troisième année consécutive, La Coop fédérée a obtenu la certification Parité de La Gouvernance au féminin, avec, cette fois-ci, la certification Or.

L'intégration des femmes étant un objectif bien réel, soulignons la tenue d'un atelier de sensibilisation sur l'équité des genres destiné aux dirigeants du réseau lors de la rencontre semi-annuelle. Nous maintenons notre implication à l'Effet A, une organisation qui vise à faire avancer l'engagement professionnel des femmes, avec une 4^e cohorte provenant des différentes divisions.

La Coop fédérée fait également partie, encore une fois, de la prestigieuse liste Montreal's Top Employers, une désignation reconnaissant les employeurs qui offrent des lieux de travail exceptionnels.

Une année de croissance et de tensions

L'année a été riche en bouleversements politiques, dont un des points culminants a été la conclusion *in extremis* entre le Canada et les États-Unis d'une nouvelle entente commerciale qui remplace l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) par l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM). Cet accord affecte plusieurs pratiques de notre industrie, notamment la gestion de l'offre, et touche les acquis de nos entrepreneurs agricoles. Un dossier à suivre.

L'année qui s'ouvrait pourtant sous le signe d'une reprise économique vigoureuse, avec l'annonce d'une croissance en forte hausse, s'est vite transformée en tensions géopolitiques. Alors que nos réformes et acquisitions des années précédentes se mettaient en place et qu'elles portaient leurs fruits, on a rapidement vu poindre des tensions qui ont eu des répercussions négatives dans le secteur du porc, entre autres.



La Ferme Hardlook inc.
Finaliste Prix établissement et transfert de ferme
La Coop 2019-2020



À ces tensions, se sont ajoutées les préoccupations environnementales du consommateur citoyen, sans oublier les effets des changements technologiques et, dans certains cas, des signes avant-coureurs d'*agribashing*.

Longtemps les démographes nous l'ont dit : le vieillissement de la population et les départs à la retraite feront pression sur la main-d'œuvre. Nous y sommes et tout le monde est touché. Nos réformes et transformations de la dernière décennie dans l'ensemble de nos secteurs d'activité nous ont permis de faire face à ces temps difficiles.

Nous nous souviendrons aussi de l'année 2019 comme celle d'un printemps froid et tardif, d'un été sec et d'un automne difficile en productions végétales. Gardons également en tête les difficultés vécues par nos membres de l'industrie laitière.

Voici quelques faits saillants de l'année :

- La mise en œuvre de notre vision 2020. Le premier partenariat en agriculture est né.
- L'approbation de l'assemblée générale, par un vote à 93 %, de notre stratégie de marque et de notre nouvelle identité, Sollio Groupe Coopératif.
- Le lancement de l'identité de notre Division agricole, désormais Sollio Agriculture, qui depuis ne cesse de se positionner dans son marché.
- Le vote de l'assemblée générale d'un règlement qui diminue le risque de démutualisation de notre organisation.

La Coop fédérée a déposé un mémoire à la Commission nationale de l'agriculture, des pêcheries et des ressources naturelles (CAPERN), dans le cadre d'un mandat du gouvernement du Québec visant à examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles. La Coop fédérée souscrit à l'agriculture durable en tenant compte des avancées technologiques et en respectant le savoir-faire de l'organisation et de ses membres.

Cette année, nous avons aussi créé la section des marchands indépendants BMR, issue de la réflexion stratégique du conseil d'administration. Elle nous permet de positionner notre modèle d'affaires dans le marché et de profiter des occasions de celui-ci. La création future de la filière porcine Ouest est issue de la même réflexion.

La notoriété de notre organisation est en forte hausse. Nos efforts de communication, de publicités, nos relations avec les médias, l'utilisation judicieuse de nos réseaux sociaux, jumelés à nos communications gouvernementales, nous procurent de la reconnaissance en tant qu'acteur clé dans notre domaine. Partout, on nous reconnaît notre culture, nos valeurs et nos conditions de travail.

Nous avons également honoré nos valeurs, dont celle de nos engagements communautaires et sociaux.

Notre activité de philanthropie évoluera vers une organisation plus forte avec la création d'une fondation. Elle misera sur des créneaux d'intérêt pour l'organisation et nos propriétaires.

Le comité de direction se joint à moi pour remercier tous les membres du conseil d'administration et le président, M. Ghislain Gervais, pour leur appui et leurs conseils au cours de la dernière année. Nous sommes reconnaissants devant l'engagement et le dévouement dont vous avez fait preuve durant le dernier exercice.

Un remerciement également à tous les présidents et directeurs généraux des coopératives affiliées pour leur excellente collaboration.

Il convient de remercier très chaleureusement tout le personnel de notre organisation ainsi que mes collègues du comité de direction.

En terminant, je n'oublie pas nos divisions et leurs équipes de direction ainsi que l'ensemble de nos employés au Québec et au Canada, pour leur fidélité et leur engagement.

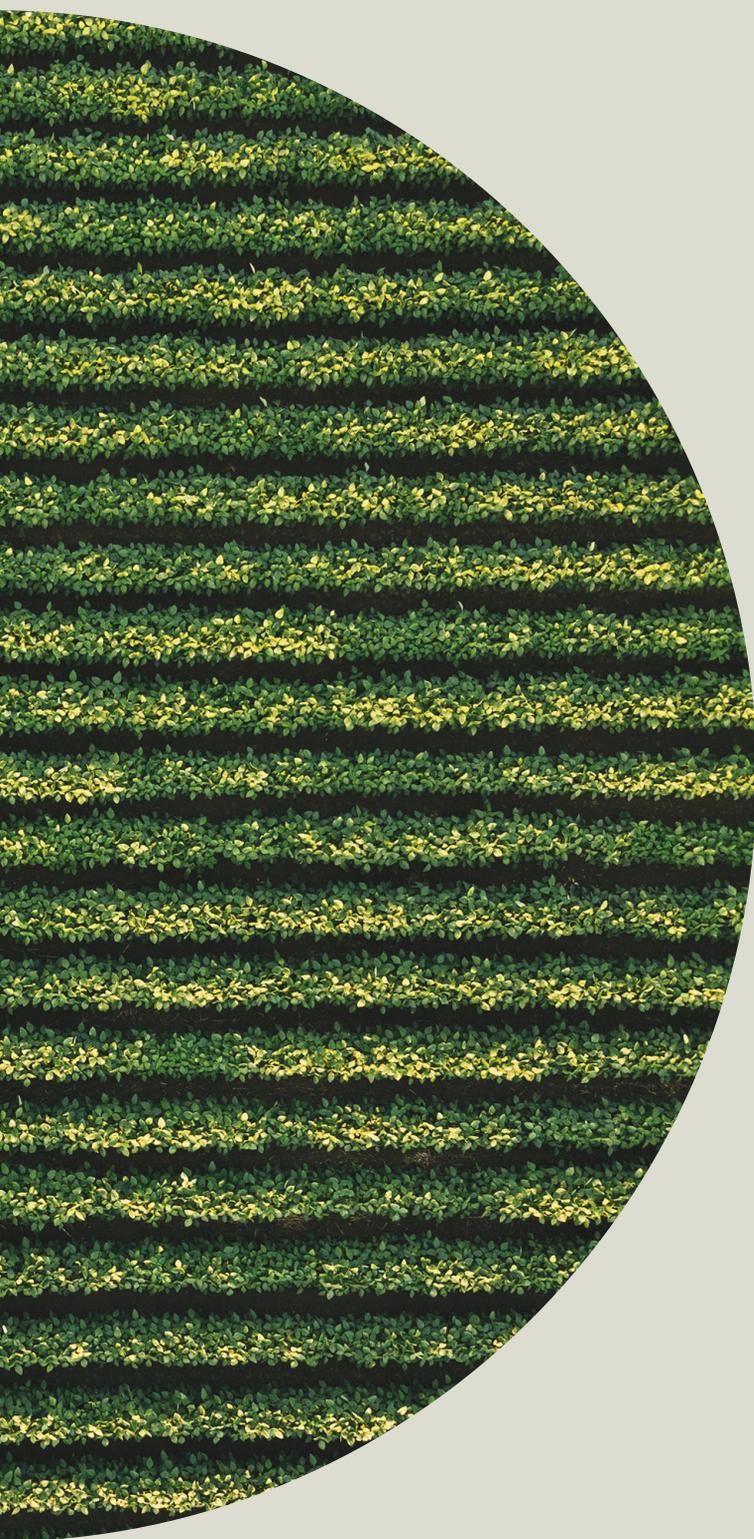
Le chef de la direction,



Gaétan Desroches, agr., MBA



Une division de Sollio Groupe Coopératif



Équipe de direction

DAVID ARSENEAU

Directeur général, productions animales

CASPER KAASTRA

Directeur général, productions végétales

GINO BECERRA

Directeur général, grains

SIMON BAILLARGEON

Vice-président, développement des affaires

ALEXANDRE ST-JACQUES

Vice-président, finances

MARIE-HÉLÈNE DAIGLE

Vice-présidente, ressources humaines

SAAD CHAFKI

Vice-président, numérique, technologies de l'information et projets

BENOÎT BESSETTE

Vice-président, marketing, communication et stratégie



————— **SÉBASTIEN LÉVEILLÉ**, agr., MBA
Chef de la direction

L'exercice 2018-2019 de Sollio Agriculture est l'aboutissement du plan stratégique amorcé en 2016, lors de la création de la Division agricole. Plusieurs réalisations en témoignent dont la croissance pour allonger la chaîne de valeur.

Pour l'exercice 2018-2019, les ventes de Sollio Agriculture s'élevèrent à 2,577 milliards de dollars, comparativement à 2,125 milliards de dollars au dernier exercice. Cette augmentation de près de 450 millions de dollars provient majoritairement des nombreuses acquisitions réalisées en 2018 et en 2019, particulièrement dans le secteur des grains, ainsi que dans celui des productions végétales.

Le secteur des productions animales a bénéficié d'une croissance de son chiffre d'affaires, en raison de l'exploitation pendant une année complète de Standard Nutrition Canada, acquise en 2018. Les prix de vente ont été similaires à ceux de l'exercice précédent, malgré une volatilité accrue. La baisse des volumes en alimentation laitière a eu une incidence négative sur le chiffre d'affaires et la rentabilité.

Les ventes du secteur des productions végétales ont connu une augmentation de plus de 15 %. Les volumes de fertilisants vendus ont augmenté au Québec et dans l'Ouest canadien. Les conditions climatiques difficiles en Ontario ont restreint la croissance des volumes, malgré l'acquisition des actifs de productions végétales de Cargill. Le prix des intrants, en forte hausse ce printemps, a contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires. Les placements favorables ont généré des marges additionnelles.

Le chiffre d'affaires du secteur des grains a progressé de plus de 30 % à la suite de son déploiement en Ontario, suivant l'acquisition des actifs de grains de Cargill. Bien que les conflits géopolitiques aient réduit les transactions dans le marché du soya, les volumes de maïs et de blé ont largement compensé.

La Ferme Belflamme inc.
Finaliste Prix établissement et transfert de ferme
La Coop 2019-2020



Nous devons mieux écouter les consommateurs et intégrer davantage les principes de développement durable à nos pratiques.

Sollio Agriculture arrive à la fin du plan stratégique amorcé en 2016, lors de la création de la Division agricole, et nos réalisations en témoignent : croissance pour allonger la chaîne de valeur, accompagnement de notre réseau de détaillants pour répondre aux besoins des producteurs de demain, performance organisationnelle et virage numérique.

Dans le cadre de Vision 2020, nous avons collaboré avec le réseau des coopératives, notamment avec Avantis Coopérative et La Coop Unifrontières, à la mise en place de notre modèle d'affaires « one-step » et du partenariat Sollio & Grains Québec Agriculture coopérative pour regrouper les activités de commercialisation du grain et offrir aux producteurs les meilleures conditions.

Notre marque de commerce a été déployée dans plusieurs de nos établissements au Canada. Elle a remplacé Standard Nutrition Canada (SNC) dans l'Ouest canadien et Atlantic Farm Services dans les Maritimes, et a été adoptée par le secteur des grains en Ontario, tout comme par l'équipe d'Agromony Company of Canada.

La phase 1 de notre terminal maritime d'exportation de grains est maintenant achevée dans le port de Québec, ouvrant de nouveaux marchés pour les producteurs québécois et canadiens.

En productions animales, nous avons annoncé l'acquisition de deux meuneries et d'un centre de grains de F. Ménard, qui seront exploités de manière indépendante. Cette transaction consolidera l'empreinte de Sollio Agriculture au Québec en servant des segments de clientèle différents.

Plusieurs projets technologiques ont appuyé les objectifs stratégiques de Sollio Agriculture. Le nouvel ERP a été livré à SNC et aux finances pour tous les secteurs de Sollio Agriculture. AgConnexion compte aujourd'hui 35 détaillants partenaires et près de 13 000 fermes connectées qui profitent de plusieurs nouvelles fonctionnalités et améliorations apportées à la plateforme.

Alors que Sollio Agriculture entame sa planification stratégique 2025, le contexte d'affaires confirme nos orientations et nous dicte de développer nos connaissances tout en optimisant nos opérations.

Par ailleurs, le contexte social est clair : nous devons mieux écouter les consommateurs et intégrer davantage les principes de développement durable à nos pratiques. Ainsi, notre expertise agronomique sera un atout favorisant notre rayonnement.

Dans les prochaines années, le défi qui mobilisera Sollio Agriculture, en tant qu'organisation bienveillante, sera de se positionner comme partenaire des producteurs pour valoriser les extrants agricoles en plus de leur fournir des intrants. Elle contribuera ainsi à la prospérité des familles agricoles.

Le chef de la direction,



Sébastien Léveillé, agr., MBA

Nos réseaux de distribution





On nourrit le monde

Une division de Sollio Groupe Coopératif



Équipe de direction

PAUL BEAUCHAMP
1^{er} vice-président

YANICK GERVAIS
Vice-président principal, opérations porc et volaille

RICHARD DAVIES
Vice-président principal, ventes et marketing

YVAN BRODEUR
Vice-président, approvisionnement porc et volaille

ROBERT BRUNET
Vice-président, production porcine, Est du Canada

CASEY SMIT
Vice-président, production porcine, Ouest du Canada

MAICO RODRIGUE
Vice-président, opérations, porc frais

NORMAND VALLIÈRE
Vice-président, opérations, porc transformé

MARTIN RONDEAU
Vice-président, opérations, volaille

ALAIN HÉROUX
Vice-président, ventes, viandes transformées

DANIEL RIVEST
Vice-président, ventes, viandes fraîches

LISE GAGNON
Vice-présidente, marketing et R & D

SYLVAIN FOURNAISE
Vice-président, sécurité alimentaire et services techniques

LOUIS BANVILLE
Vice-président, ressources humaines

MARTIN JUNEAU
Vice-président, finances

ALEXANDRE TARINI
Vice-président, logistique

MARCO DUFRESNE
Vice-président, ingénierie et gestion de projet

ANTHONY SPITERI
Vice-président, marketing Pinty's

LUC MÉNARD
Vice-président, OlyM, division d'Olymel



RÉJEAN NADEAU
Président-directeur général

Bien que plusieurs secteurs d'activité affichent de bonnes performances, le résultat global de l'exercice est en net recul sur celui de l'an dernier.

Au cours de l'exercice 2018-2019, Olymel a vu ses ventes progresser de 298 millions de dollars, passant de 3,439 milliards de dollars à 3,737 milliards.

Plusieurs événements majeurs et hors de notre contrôle ont pesé lourdement sur une partie de nos activités, plus spécialement dans le secteur du porc frais, entraînant fortement à la baisse les résultats de l'exercice. Un de ces événements fut l'embargo de plus de quatre mois sur l'importation de la viande canadienne décrété par la Chine et la suspension, toujours en vigueur, du permis d'exportation de l'usine de Red Deer.

Malgré des résultats qui ont déjoué nos prévisions, 2019 fut une année de consolidation. C'est ainsi que l'intégration des activités de Pinty's, en Ontario, dans la volaille et des Aliments Triomphe dans les produits de spécialités de porc, au Québec, la hausse soutenue des exportations de produits de porc frais réfrigérés et l'annonce de l'entente en vue d'acquérir les actifs

de l'entreprise F. Ménard dans le secteur du porc, en juillet dernier, sont des avancées qui augurent du renforcement d'Olymel dans ses marchés.

Production porcine

Le secteur de la production porcine Est affiche une perte toutefois moindre que celle de l'exercice précédent. Notre filiale AlphaGene, qui se spécialise dans le développement et la performance en génétique porcine, a poursuivi ses activités de production de semence dans l'Ouest, et enregistré une hausse importante du volume de ses ventes sur le marché ontarien. L'exercice 2019 a aussi vu le début des opérations d'une quatrième maternité collective du projet des Fermes boréales, au Témiscamingue. À terme, l'an prochain, ce projet totalisera 11 800 truies réparties dans cinq maternités pouvant produire environ 360 000 porcelets annuellement.

Olymel a depuis longtemps démontré sa capacité à relever les défis et à s'adapter au changement. L'exercice 2019 en témoigne encore une fois.

Dans l'Ouest du pays, le secteur de la production porcine a enregistré, en 2019, une perte quasi équivalente à celle de l'année précédente. Malgré l'incidence positive de la dépréciation de la devise canadienne, ce résultat négatif est principalement attribuable au faible prix de vente du vivant, ainsi qu'aux coûts élevés du grain. Avec un cheptel de 55 000 truies, ce secteur a affiché une légère augmentation de sa production avec plus de 1,1 million de porcs livrés à l'usine de Red Deer, permettant de combler 61,8 % de l'approvisionnement de cet établissement. Par ailleurs, la conversion au modèle de gestation en stabulation libre se poursuit dans nos maternités porcines de l'Ouest.

Porc frais

Après trois années de performances positives, le secteur du porc frais Est affiche pour 2019 un résultat positif, mais en forte baisse comparativement à celui de l'exercice précédent. La suspension des exportations vers la Chine et le démarrage des nouvelles installations de Yamachiche, qui s'est révélé plus complexe que prévu, entraînant une importante diminution de nos capacités d'abattage, sont les principaux facteurs responsables de ce résultat en forte baisse. L'effondrement de la marge viande, la hausse des coûts d'approvisionnement liée à l'application de la nouvelle convention de mise en marché du porc et une diminution des volumes de ventes ont également contribué à ce résultat. L'année 2019 a cependant vu croître de manière importante les volumes de porc frais réfrigéré destinés à l'exportation, notamment au Japon et en Corée du Sud, et produits dans les usines de Vallée-Jonction et de Saint-Esprit.

Quant au différend opposant Les Éleveurs de porcs du Québec aux acheteurs sur le prix d'achat des porcs et les dispositions de la convention de mise en marché à cet effet, Olymel attend incessamment une décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

La Coop fédérée et ses divisions Olymel et Sollio Agriculture ont annoncé en juillet dernier l'acquisition de l'entreprise porcine F. Ménard, d'Ange-Gardien. Sollio Agriculture a acquis les actifs du secteur de l'alimentation animale, alors qu'Olymel détiendra tous les actifs du secteur du porc. La transaction, approuvée par le Bureau de la concurrence en novembre dernier, comprend notamment une usine d'abattage et de découpe, deux usines de transformation et des installations de production, représentant 15 % de l'ensemble de la production porcine du Québec. En 2020, Olymel sera fière d'accueillir les 1 200 employés de cette entreprise familiale réputée.

Les résultats du secteur du porc frais Ouest ont enregistré en 2019 une cinquième hausse en autant d'années. Malgré la suspension du permis d'exporter en Chine de l'usine de Red Deer, ces bons résultats sont principalement attribuables à une hausse de la marge viande, associée à l'augmentation du volume d'abattage et à une hausse du volume des produits à valeur ajoutée.

En 2020, les besoins en viande de porc de la Chine devraient dominer la demande mondiale en raison d'une baisse importante de la capacité de production chinoise, conséquence des ravages du virus de la peste porcine africaine dans ce pays. Cette situation risque de provoquer volatilité et pression à la hausse sur les prix. Ce marché devrait continuer de représenter la part la plus importante des exportations d'Olymel.

Porc transformé

Le secteur du porc transformé a dépassé les prévisions et présente un résultat positif. La diminution des volumes a été compensée par la hausse de la marge viande dans le contexte d'un portefeuille de clients favorable et l'augmentation d'un prix de vente plus importante que le prix de la matière première. Pour maintenir la capacité maximale de production des établissements, le secteur a dû relever un important défi de gestion des effectifs dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.





Olymel est à l'écoute de ses clients et des consommateurs et est engagée dans l'amélioration constante de ses procédés et de ses performances.



La pénurie de main-d'œuvre demeure un enjeu central pour Olymel. Pour la contrer, quelques actions sont prioritaires en 2020, entre autres, simplifier les délais de recrutement, valoriser la régionalisation de l'emploi, revoir les modes de recrutement et de fidélisation du personnel.

Le secteur du bacon affiche en 2019 un résultat positif, mais en baisse sur celui du dernier exercice. Malgré une hausse des volumes, la diminution de la marge viande associée à un portefeuille de clients défavorable et à une hausse des coûts de main-d'œuvre ont entraîné une performance de ce secteur en dessous de celle du dernier exercice. Le secteur de la saucisse fraîche enregistre également un résultat positif, en hausse sur celui de l'exercice précédent. La réorganisation des activités des Aliments Triomphe a nécessité la fermeture de l'usine Vanier de Québec, en février 2019, ainsi que le transfert de la fabrication des produits Bilopage à l'usine de Blainville dans la région de Montréal.

Volaille fraîche et transformée

Le secteur de la transformation primaire de volaille enregistre un résultat positif bien qu'en forte diminution sur celui de l'exercice précédent. Malgré une hausse des volumes, cette situation s'explique par une diminution de la marge viande, conséquence de la hausse des coûts d'approvisionnement. Après une croissance annuelle soutenue de la production canadienne de poulet au cours des cinq dernières années, l'exercice 2019 a connu un fléchissement du marché, provoquant un déséquilibre entre l'offre et la demande. Cette situation a exercé une pression à la baisse sur les prix.

Pour 2019, le secteur de la volaille transformée présente une perte supérieure à celle enregistrée lors du précédent exercice. À la baisse de la marge viande, attribuable à la hausse du coût de la matière première, est venue s'ajouter une dévaluation importante de l'inventaire des trimures DSI. L'intégration des activités de Pinty's Delicious Foods a également contribué à ce résultat négatif en raison de la gestion d'un épisode de

listeria survenu à l'été 2018. Le secteur devra se concentrer sur l'amélioration du rendement viande, le soutien des prix de vente, le développement des marques nationales et privées et la poursuite de l'intégration de Pinty's.

Malgré une amélioration de la marge viande, le secteur du dindon affiche une perte légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent. La baisse des volumes de ventes constatée au cours des années précédentes s'est poursuivie en 2019. La consommation de dindons entiers poursuit sa chute dans les habitudes des consommateurs. En revanche, les dindons de surtransformation et les découpes avec os et désossées destinés au marché de détail sont en croissance, mais au détriment de la rentabilité des transformateurs. D'importantes réductions dans la production de dindons sont à prévoir au Canada en 2020.

Croissance et consolidation

Olymel a depuis longtemps démontré sa capacité à relever les défis et à s'adapter au changement. L'exercice 2019 en témoigne encore une fois. En 2020, l'entreprise continuera d'évoluer dans une conjoncture mondiale imprévisible, des conditions de marché souvent volatiles, la présence de menaces comme la peste porcine africaine et la vive concurrence de ses compétiteurs, américains notamment. Dans ce contexte, les partenariats, les investissements, les acquisitions, et la réorganisation des dernières années nous permettent de voir l'avenir avec confiance, et de nous concentrer sur nos cibles stratégiques. Si le Canada demeure exempt de peste porcine, la reprise des exportations de porc vers la Chine est de bon augure pour 2020.

Nos marques







Les marques se sont engagées à poursuivre la mission d'Olymel de nourrir le monde en appuyant des organismes qui contribuent à soulager la faim au pays.

En 2019, nous avons poursuivi nos efforts en R et D afin de réduire la liste des ingrédients et d'offrir des produits sans agents de conservation artificiels.

L'accélération de notre rythme de croissance et la gestion des divers enjeux posés par les marchés mobilisent l'énergie de tous nos employés, les plus anciens, comme ceux qui se sont joints à nous plus récemment. Je ne saurais trop les remercier pour leur engagement sans lequel notre réussite serait compromise.

Olymel est à l'écoute de ses clients et des consommateurs et est engagée dans l'amélioration constante de ses procédés et de ses performances. En 2019, nous avons poursuivi nos efforts en R et D afin de réduire la liste des ingrédients et offrir des produits sans agents de conservation artificiels. Nos produits trouvent ainsi leur place dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée. Nos efforts pour demeurer leader de notre domaine s'appliquent également à la préservation de l'environnement, en investissant des sommes importantes dans la réduction des gaz à effet de serre dans nos usines. Le leadership d'Olymel s'applique aussi à l'amélioration de l'efficacité de l'assurance qualité dans nos installations, en implantant un système de contrôle de la salubrité sans papier



et à la fine pointe de la technologie. Notre leadership se révèle aussi dans le domaine du bien-être animal en convertissant tous nos systèmes d'abattage à l'anesthésie au CO₂ et nos maternités porcines à l'élevage en groupe.

Au cours du dernier exercice, Olymel a remporté le prix Mercure Employeur de l'année Manuvie ainsi que, pour une deuxième année consécutive, le Grand Prix Créateur d'emplois et de prospérité du Québec. Ces récompenses nous ramènent au défi actuel de la compétitivité du marché de l'emploi dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. En pleine croissance, ce défi demeure un enjeu central pour notre entreprise. Simplifier les délais de recrutement, valoriser la régionalisation de l'emploi et compléter la révision, amorcée cette année, de nos modèles d'attraction, de recrutement, de formation et de fidélisation de notre personnel demeureront des actions prioritaires pour 2020.

En terminant, je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous mes collègues, membres de la Régie interne d'Olymel, pour leur dévouement et leur engagement dans la réussite de l'entreprise. Je remercie enfin chaleureusement notre président, M. Ghislain Gervais, et tous les membres du conseil d'administration pour leur accompagnement, leur soutien et leurs conseils indispensables à notre développement.

Le président-directeur général,

Réjean Nadeau



Équipe de direction

MARY CHRONOPOULOS

Vice-présidente, finances et exploitation

BRUNO BALDESSARI

Vice-président, achats et ventes matériaux

MARTIN MÉNARD

Vice-président, quincaillerie et importations

SYLVIE TARDIF

Vice-présidente, opérations et logistique

MARTIN LECOMTE

Vice-président, détail

MARC GAUTHIER

Vice-président, ressources humaines

PIERRE NOLET

Vice-président, développement des affaires

JONATHAN GENDREAU

Vice-président, marketing et stratégie numérique

JEAN LAGACÉ

Vice-président, technologies de l'information

STÉPHANIE COUTURIER

Vice-présidente, communications et responsabilité sociale d'entreprise



PASCAL HOULE, CPA, CMA
Chef de la direction

L'exercice 2018-2019 aura été marqué par la volonté de Groupe BMR de s'imposer comme une enseigne tournée vers l'avenir et ne craignant pas d'explorer de nouvelles pratiques d'affaires pour se différencier.

Les ventes ont atteint 947,5 millions de dollars comparativement à 939,9 millions au dernier exercice, une légère augmentation fort satisfaisante en cette année marquée par la chute majeure des prix des matériaux de construction, un printemps tardif et la vente de magasins corporatifs à des marchands affiliés.

Les revenus supplémentaires, occasionnés par notre présence dans de nouveaux marchés, grâce aux acquisitions réalisées et les ventes de magasins comparables à la hausse, nous permettent de dresser un bilan positif de l'exercice 2018-2019.

Ouvrir la voie... à notre manière!

En février, notre groupe jouait d'audace en faisant l'acquisition d'une participation minoritaire dans l'entreprise québécoise Équipements d'érablière CDL. Cette entreprise en pleine croissance, tant au Québec qu'au Canada, fabrique et distribue des équipements nécessaires à la transformation des produits de l'érable.

Autre projet d'acquisition audacieux : BMR annonçait, à l'été, avoir acquis des parts dans l'entreprise québécoise Lefebvre & Benoit, véritable chef de file dans la vente de matériaux aux entrepreneurs en construction d'immeubles commerciaux et de multilogements au Québec et en Ontario. Cette nouvelle alliance, encore jamais vue dans notre industrie, positionne stratégiquement BMR dans ces segments de marché en forte croissance qui ont représenté environ 75 % des mises en chantier cette année.

Évoluant dans un marché hautement concurrentiel qui poursuit sa consolidation, Groupe BMR est toujours à l'affût de nouvelles occasions d'affaires pour se distinguer aux yeux des marchands indépendants. C'est dans ce contexte qu'à vu le jour cette année la section des marchands indépendants BMR de La Coop fédérée, un nouvel avantage majeur qui permet à tous nos marchands d'intégrer de façon concrète le réseau de La Coop fédérée et d'y récolter les bénéfices qui en découlent. Il s'agit d'une proposition unique qui représente un outil de rétention pour nos membres actuels, en plus de nous offrir un avantage concurrentiel face aux autres enseignes.



L'acquisition de parts dans Lefebvre & Benoit, chef de file au Québec et en Ontario dans la vente de matériaux aux entrepreneurs en construction d'immeubles commerciaux, positionne BMR dans ce marché en forte croissance.

L'année 2019 aura également été marquée par la réalisation de nombreux projets d'envergure ayant été annoncés en 2018. Soulignons notamment la construction du premier BMR Pro à Trois-Rivières, qui incarne parfaitement la force de notre concept de segmentation d'enseignes et l'ouverture d'une deuxième adresse La Shop BMR à Ville de Mont-Royal, qui signait simultanément le lancement de notre offre omnicanale dans les deux quincailleries urbaines.

Une autre année de grands chantiers pour mieux développer

Après avoir pris un pas de recul salutaire, notre projet d'implantation d'un nouveau système d'information (ERP) a repris sa vitesse de croisière et amorce son dernier droit avant de prendre vie chez Groupe BMR à la fin du prochain exercice. Il s'agit là d'une première phase déterminante qui ouvrira subséquemment la porte à la transformation des systèmes en magasin, au bénéfice des marchands et des consommateurs qui en tireront de grands avantages.

À cela s'ajoute une foule d'autres projets pour bonifier notre offre, comme la poursuite de notre virage numérique par lequel nous souhaitons voir croître nos ventes en ligne, l'implantation de nouveaux comptoirs omnicanaux dans nos magasins, et la vente de matériaux de construction sur notre site Web. Notons également le lancement d'un programme de marchandisage afin de standardiser et d'optimiser l'offre de nos magasins, ainsi que la création d'une marque employeur pour faciliter l'embauche et la rétention d'employés de qualité dans tous les établissements BMR du pays.

D'autre part, Groupe BMR continuera de miser sur la croissance de son réseau. Au Québec, bien sûr, mais aussi en Ontario, un marché de prédilection en raison de son grand nombre de marchands indépendants. Nous poursuivrons nos efforts bien entamés de recrutement, un travail qui nous a permis cette année de porter à 10 notre nombre de magasins sur le territoire ontarien. De plus, nous collaborerons avec nos nouveaux partenaires d'affaires, CDL et Lefebvre & Benoit, afin de capter les synergies et ainsi faire fructifier nos alliances.



Une deuxième quincaillerie urbaine, sous l'enseigne La Shop BMR, ouvrait ses portes à Ville de Mont-Royal, au printemps 2019.

Enfin, nous profiterons de la prochaine année pour entreprendre une nouvelle planification stratégique, laquelle tracera la voie vers les nouveaux objectifs du groupe pour les cinq prochaines années.

Pour conclure, je souhaite remercier l'équipe de Groupe BMR sans qui la réalisation de tous ces projets aurait été impossible. Merci également à La Coop fédérée, fidèle partenaire de nos ambitions. Et enfin, un merci tout particulier aux marchands du réseau BMR, ultime source de motivation, qui nous poussent quotidiennement à nous dépasser.

Le chef de la direction,

Pascal Houle

Nos enseignes



Sollio Groupe Coopératif, résolument tourné vers l'avenir.

Le modèle d'affaires légué à Sollio Groupe Coopératif est un modèle d'avenir cité pour sa résilience, sa longévité, sa capacité à créer de la richesse collective et à se développer sur de nouveaux territoires tout en demeurant proche de ses membres.







Situation financière

PAUL NOISEUX, CPA, CGA
Chef des finances

Le bilan consolidé de La Coop fédérée affichait, au 26 octobre 2019, un actif total de plus de 3,8 milliards de dollars, comparativement à 3,2 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent.

La hausse de l'actif total est principalement attribuable aux acquisitions d'entreprises réalisées dans les trois divisions, ainsi qu'aux investissements importants en immobilisations réalisés à la Division viandes.

En ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il se situait à 33:67 à la fin de l'exercice 2019, contre 31:69 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social », « Surplus d'apport » et « Réserve » totalisaient 1,781 milliard de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 1,481 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. Ces postes représentaient 45,9 % de l'actif total en 2019, contre 45,4 % à la fin de l'exercice précédent. En ce qui concerne la réserve et le surplus d'apport de la Société, au 26 octobre 2019, le montant s'établissait à 783,1 millions de dollars, soit 44 % des actions privilégiées et de l'avoir de la Société.

Situation de trésorerie et source de financement

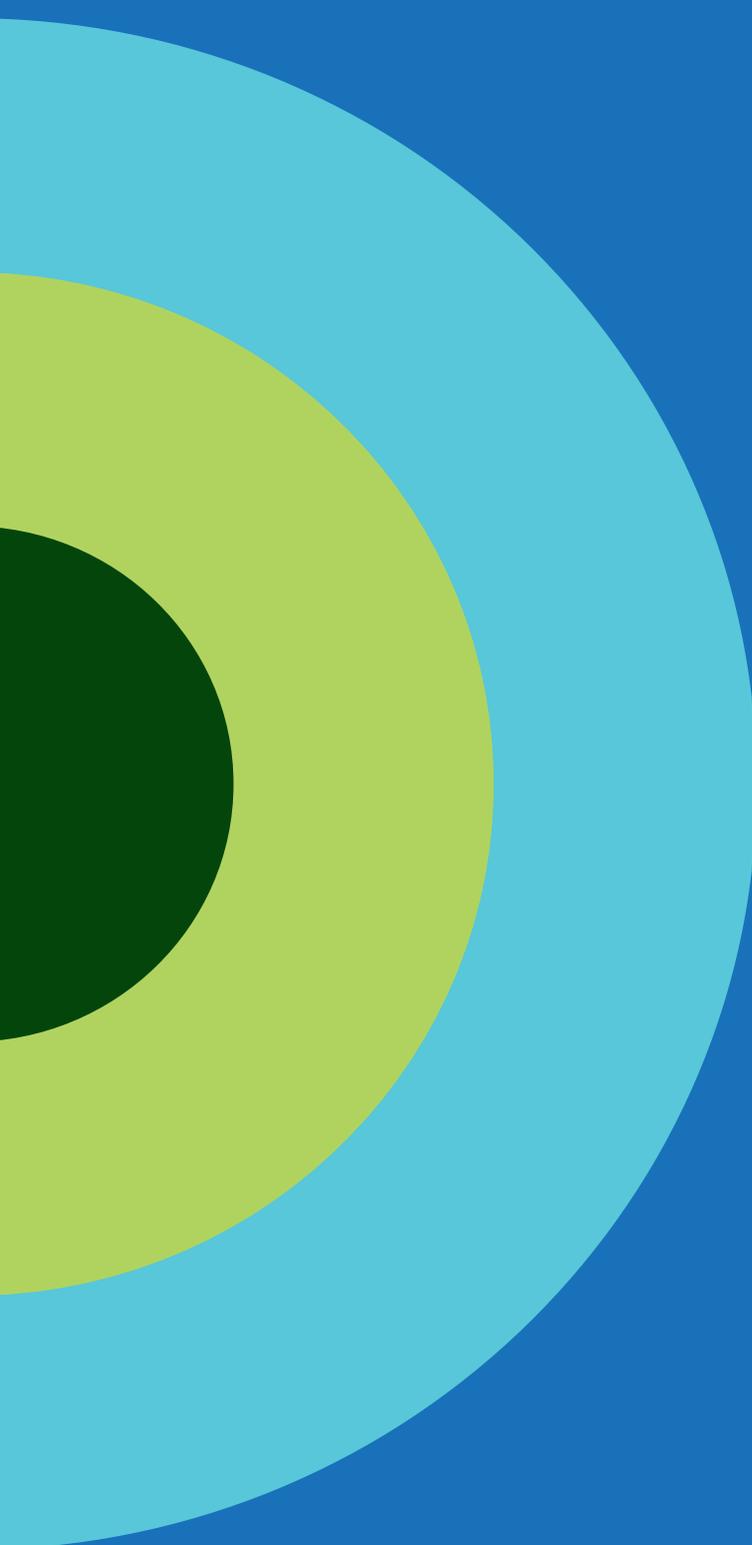
La Coop fédérée disposait, au 26 octobre 2019, des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. L'entente auprès d'un syndicat d'institutions financières consiste en une facilité de crédit globale de 1 milliard de dollars pouvant augmenter à 1,350 milliard de dollars à la suite d'une acquisition d'entreprise importante en cours. De plus, un montant supplémentaire de 250 millions de dollars est disponible sous le vocable accordéon. La date d'échéance a été fixée en juin 2023 lors d'un amendement à la syndication bancaire intervenu en août dernier. À la fin de l'exercice 2019, un montant totalisant 433,2 millions de dollars avait été prélevé, alors qu'en 2018, il totalisait 466,8 millions de dollars.

La Société a également d'autres emprunts et hypothèques à payer, incluant une balance de prix d'achat, remboursable par un versement annuel de 20 millions de dollars. De plus, la Société bénéficie de crédits à terme. Le premier est d'un solde de 100 millions de dollars, à taux fixe et remboursable en sept versements annuels à compter de novembre 2023.

Le deuxième est d'un solde de 25 millions de dollars, à taux fixe de 6,5 % et remboursable en décembre 2019. Le troisième est d'un solde de 200 millions de dollars, portant intérêts à taux variable et remboursable en juin 2020. Également, plusieurs crédits à terme des filiales totalisent un montant de 30,3 millions, à taux fixe et variable et remboursable par versements mensuels échéant entre 2032 et 2039. Enfin, la Société dispose de la possibilité d'utiliser un autre prêt temporaire de 200 millions de dollars, pour une durée maximale d'un an à taux variable, pour financer une acquisition d'entreprise importante en cours de réalisation.

La facilité de crédit et les crédits à terme ne sont grevés d'aucune hypothèque ou autres garanties à l'exception de la balance de prix d'achat de 20 millions de dollars et des crédits à terme de 30,3 millions de dollars.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, La Coop fédérée applique une gestion prudente de son fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés par chacune de ses divisions. Au cours de chacun des trimestres de l'exercice 2019, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.



Risques et incertitudes

La Coop fédérée et ses divisions assument une gestion rigoureuse des risques en les identifiant et en déterminant les mesures d'atténuation adéquates.

Dans le cours de ses activités, La Coop fédérée et ses divisions (la Société) sont exposées à des risques qui pourraient avoir un impact défavorable sur l'atteinte des objectifs, la réputation et la situation financière de l'entreprise.

Risques liés à la concurrence et la compétitivité

La Société exerce ses activités dans l'agriculture, l'agroalimentaire et la vente au détail. Elle est présente sur des marchés régionaux, nationaux et internationaux, concurrentiels et dynamiques. La consolidation d'entreprises des dernières années et l'arrivée de nouveaux joueurs ont accru la concurrence. Les tendances du marché, les changements dans les habitudes de consommation et les nouvelles technologies ont une incidence sur la performance financière de la Société et ses parts de marché. La Société doit suivre l'évolution du marché, faire preuve d'innovation pour développer de nouveaux produits et services. Son agilité opérationnelle, l'optimisation des coûts et l'allongement de sa chaîne de valeur sont ses meilleurs atouts pour faire face à ce défi.

Risques liés aux ressources humaines

Le succès de la Société repose sur les efforts et les compétences de son

personnel. Elle doit attirer, mobiliser, former et retenir les employés ayant les compétences requises. Elle doit offrir une rémunération et des avantages sociaux équitables et compétitifs. Des programmes de formation et de perfectionnement sont offerts à tous les niveaux.

La Société déploie les efforts nécessaires pour maintenir de bonnes relations de travail. La Société développe des plans de gestion de la relève pour mieux planifier les ressources humaines. Des mesures de prévention sont mises en place pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs.

Risques liés à la croissance

Pour être un chef de file dans ses secteurs d'activité, la Société poursuit sa croissance par des acquisitions et des partenariats stratégiques. Le résultat de ses actions dépendra de sa capacité à identifier les acquisitions stratégiques, à en déterminer la juste valeur, à mettre en place les ressources nécessaires à l'intégration des acquisitions et à réaliser les synergies, les améliorations et les bénéfices escomptés pour atteindre les rendements attendus. Les divisions mettent en œuvre les efforts nécessaires afin d'intégrer avec succès les activités des entreprises acquises dans l'objectif de préserver la capacité à créer de la richesse et d'allonger la chaîne de valeur.

Risques liés à la stratégie financière

La Société a augmenté son niveau d'endettement au cours de la dernière année afin de réaliser des acquisitions, des partenariats stratégiques et des investissements en immobilisation. La Société évalue périodiquement son niveau d'endettement et ses besoins futurs et fait un suivi rigoureux des conditions et exigences de ses prêteurs.

Risques liés à l'approvisionnement

Le regroupement de certains fournisseurs, survenu les dernières années, a restreint les sources d'approvisionnement. La Société s'assure de maintenir des relations solides et durables avec ses fournisseurs pour sécuriser son approvisionnement, préserver les volumes et respecter la qualité et les délais d'approvisionnement. La Société investit pour tendre vers une plus grande intégration et pour bâtir un réseau de partenaires en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques.



Risques liés aux marchés et au commerce international

La Société fait affaire avec des clients et fournisseurs de nombreux pays et fait face à des risques inhérents à la portée internationale de ses activités. Les conditions macroéconomiques sont volatiles et cycliques; les changements réglementaires ou politiques qui affectent l'accès à certains marchés peuvent nuire à l'atteinte des objectifs de l'organisation.

La diversification de ses activités permet de réduire son exposition aux fluctuations des marchés. Des politiques de gestion des risques financiers ont été mises en place pour limiter le risque de pertes importantes et assurer une gestion efficace des actifs financiers. La vigie des marchés et le contrôle des coûts de production permettent d'atténuer l'incidence des prix et coûts d'approvisionnement.

Risques liés aux produits

La Société est exposée à des risques de salubrité des aliments et des produits défectueux de matières premières et de produits finis dans les secteurs des viandes et de l'agricole. La Société respecte les exigences gouvernementales en appliquant des procédures et contrôles rigoureux. La Société détient des accréditations lui permettant de garantir la salubrité des aliments.

Risques liés à la santé et au bien-être des animaux

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque importants. Les épidémies peuvent compromettre la production animale et l'approvisionnement des usines de transformation de viande. La peste porcine africaine, sans danger pour les humains, qui s'est propagée de manière fulgurante en 2019, est toujours absente du territoire canadien. La Société travaille en collaboration avec l'industrie et les gouvernements afin de protéger les élevages de ce virus. Le bien-être des animaux est une priorité; un animal ne doit pas être soumis à des abus ou à de mauvais traitements qui pourraient nuire à sa santé.

Risques liés aux lois, règlements et normes

La Société est assujettie à des lois, règlements et normes qui touchent notamment l'environnement, la santé et la sécurité au travail, la propriété intellectuelle, la protection des renseignements personnels et la fiscalité. La Société prend les actions nécessaires afin de respecter les lois, les règlements et les normes pour être un citoyen responsable. La Société est également soumise au respect d'accords commerciaux internationaux qui s'inscrivent dans ses activités. Elle suit de près l'adoption de nouvelles règles pour en prévoir l'impact.

Risques liés aux technologies de l'information

La Société dépend de différents systèmes informatiques qui sont essentiels à ses activités. Elle est exposée à des risques de sécurité informatique, notamment des cyberattaques, qui pourraient compromettre la disponibilité, l'intégrité de systèmes et la confidentialité des données. La Société déploie des ressources pour améliorer et accroître l'efficacité des systèmes, des outils et des méthodes. Un programme de sensibilisation et formation sur la sécurité de l'information est en place pour les employés.

Risques environnementaux et aux changements climatiques

Les changements climatiques ont une incidence sur la chaîne d'approvisionnement et affectent les activités agricoles et agroalimentaires. La Société met en place des moyens pour atténuer son empreinte environnementale et réduire le risque généré par ses activités. Sa politique environnementale s'assure du respect des exigences réglementaires gouvernementales et des bonnes pratiques. La Société effectue une vigie des lois et des règlements. Par ses actions de protection de l'environnement et en adhérant aux principes de développement durable, la Société fait preuve de responsabilité sociale à cet égard.



Notre héritage coopératif

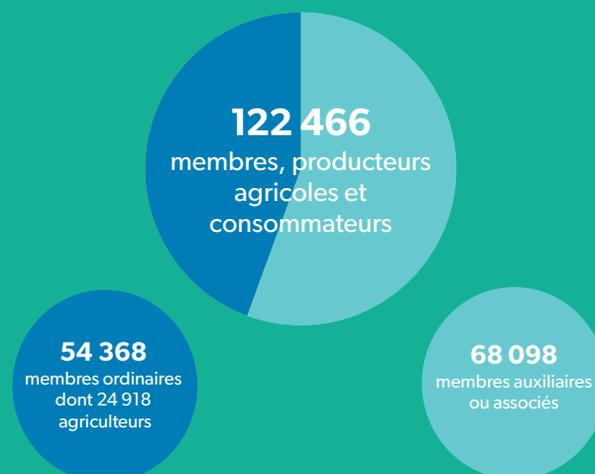
La Coop fédérée est fière de ses racines coopératives. Elles lui ont permis de s’ancrer solidement dans le territoire canadien et de se développer de façon harmonieuse dans une logique de service à ses membres et de contribution à la collectivité. Sa ligne de conduite est simple : elle s’inspire des sept principes coopératifs reconnus mondialement.

PRINCIPE 1 — Adhésion volontaire et ouverte à tous

C’est sur une base volontaire que les coopératives adhèrent à La Coop fédérée et font équipe avec elle pour former le grand réseau La Coop.

À la fin de l’exercice, le sociétariat de La Coop fédérée était composé de 26 coopératives agricoles traditionnelles, 24 coopératives de consommation et 2 sections, à titre de membres ordinaires, et de 43 coopératives d’utilisation de matériel agricole (CUMA), à titre de membres auxiliaires. Une nouvelle section a, en effet, été créée, afin d’accueillir 61 quincailliers Groupe BMR indépendants.

Les coopératives du réseau regroupaient, toujours sur une base volontaire, plus de 120 000 membres.



Évolution du nombre de coopératives membres



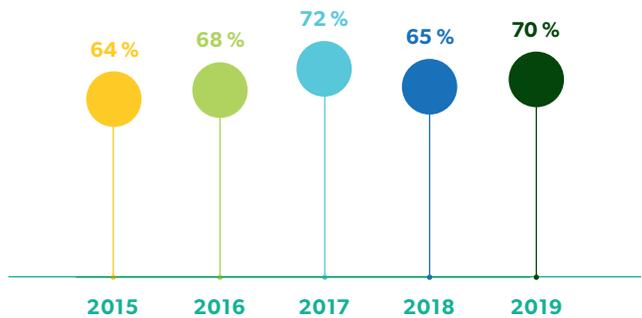
* Le nombre de coopératives agricoles traditionnelles diminue en raison de fusions réalisées pour la mise en place de la Vision 2020.

PRINCIPE 2 — Pouvoir démocratique exercé par les membres

C'est par délégation que les agriculteurs membres du réseau La Coop prennent part aux délibérations de l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée. Le nombre de délégués attribué à chaque coopérative provient d'un calcul basé sur le nombre de membres qu'elle regroupe et le chiffre d'affaires réalisé en cours d'année avec La Coop fédérée.

En 2019, 212 délégués se sont prévalus de leur droit de délégués, sur un total possible de 302, soit 70 %.

Participation des délégués à l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée



À La Coop fédérée...

16 administrateurs composent le conseil d'administration de La Coop fédérée.

1 poste

est dédié à une représentation féminine.

1 poste

est dédié à une représentation des coopératives à vocation particulière ou de consommation.

Dans l'ensemble du réseau La Coop...

439 administrateurs siègent aux conseils d'administration dont :

89

femmes

61

jeunes (moins de 35 ans)

PRINCIPE 3 — Participation économique des membres

Les coopératives contribuent de manière équitable au capital de La Coop fédérée. Ensemble, elles détiennent 314,8 millions de dollars en actions de La Coop fédérée et 765,1 millions de dollars sous forme de réserve collective.

De son côté, en cours d'année, La Coop fédérée a remis aux coopératives des ristournes pour un montant de 17,6 millions de dollars et un dividende à la Filière porcine coopérative pour un montant de 2,4 millions de dollars.

État de la réserve collective - M\$



Ristournes remises aux coopératives membres - M\$



Dividendes à la Filière porcine coopérative - M\$



PRINCIPE 4 — Autonomie et indépendance

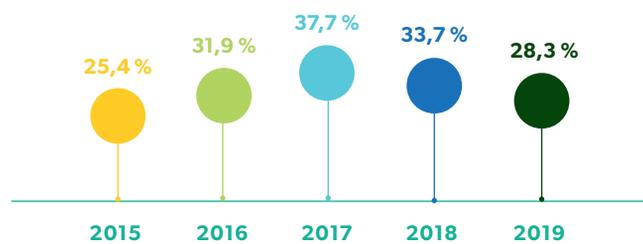
La Coop fédérée est une organisation autonome, sous le contrôle des coopérateurs membres. Elle s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds par le maintien de ratios financiers prudents.

Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

La Coop fédérée reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives membres.

1,775 M\$ constituent l'avoir de La Coop fédérée.

Ratio de l'avoir des membres sur l'actif



38,4 M\$ constituent l'excédent attribuable aux membres, versé en 2019 à la réserve de La Coop fédérée.

PRINCIPE 5 — Éducation, formation et information

Le développement personnel et collectif est un élément clé de l'*Alliance de travail* qui unit dans des engagements réciproques les employés, les administrateurs et l'organisation. C'est pourquoi La Coop fédérée et ses filiales contribuent au développement des talents en investissant annuellement près de 11 millions de dollars. Plus précisément, La Coop fédérée a investi en activités éducatives 1,63 % de la masse salariale de la société mère et de Sollio Agriculture, 2,46 % de la masse salariale d'Olymel s.e.c. et 1,30 % de la masse salariale de Groupe BMR.

De plus, La Coop fédérée offre de nombreuses formations à la relève agricole, afin de préparer les futurs dirigeants du réseau.

La Coop fédérée se préoccupe également d'informer le grand public sur la nature et la pertinence de son organisation. C'est dans cet esprit qu'elle soutient des initiatives coopératives nationales, telles la Semaine de la coopération et la Semaine de la relève coopérative.

210 administrateurs du réseau La Coop cheminent dans le Programme de formation des élus.

20 administrateurs du réseau ont atteint le niveau Commandeur 3^e degré, attestant le cumul de plus de 100 crédits de formation.

38 jeunes ont joint, en cours d'année, les rangs des 699 bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole et ont ainsi eu accès à plusieurs formations gratuites.

PRINCIPE 6 — Coopération entre les coopératives

La Coop fédérée est, pour ses coopératives membres, un carrefour d’intercoopération.

Elle est également partenaire d’une vingtaine d’autres organisations coopératives qui sont dédiées à la promotion de la coopération et du développement durable, notamment le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), Coopératives et Mutuelles Canada (CMC), la Fondation québécoise pour l’éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Coop Carbone ainsi que la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles de l’Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l’Université de Sherbrooke (IRECUS) et le Centre interdisciplinaire de recherche et d’information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada).



Maryse Lalonde, directrice, achats stratégiques et services administratifs, dans un partage d’expérience lors d’une mission au Vietnam avec SOCODEVI.

Depuis 2003, La Coop fédérée et son réseau coopèrent avec SOCODEVI pour soutenir le développement d’autres coopératives en régions défavorisées.

16 pays appuyés

168 missions d’assistance technique

2 011 jours-personnes offerts

PRINCIPE 7 — Engagement dans le milieu

La Coop fédérée valorise le développement durable du milieu où elle exerce ses activités. Elle promeut l'agriculture de précision, qui permet de conserver la santé des sols en minimisant les applications de produits de synthèse, et elle contribue au maintien de communautés dynamiques, en encourageant des organisations et événements qui lui paraissent méritoires.

La Coop fédérée valorise également la contribution de ses employés à l'engagement dans les collectivités, par la promotion et la facilitation du Défi Vélo La Coop. Cette activité, qui a eu lieu dans la région de Lanaudière en août 2019, a encore une fois été un succès grâce à la participation de 160 cyclistes, 90 bénévoles et une trentaine de précieux partenaires. C'est un montant record de 305 000 \$ qui a été amassé et redistribué à des organisations locales et provinciales.

Au cours du dernier exercice, La Coop fédérée et ses filiales ont consacré 4,4 millions de dollars en dons et commandites dans les collectivités.

Les dons, d'une valeur de 2,6 millions de dollars, ont largement été assumés par Olymel qui a offert gracieusement des produits alimentaires pour une valeur globale de 2,0 millions de dollars, destinés principalement à des organismes Moisson.

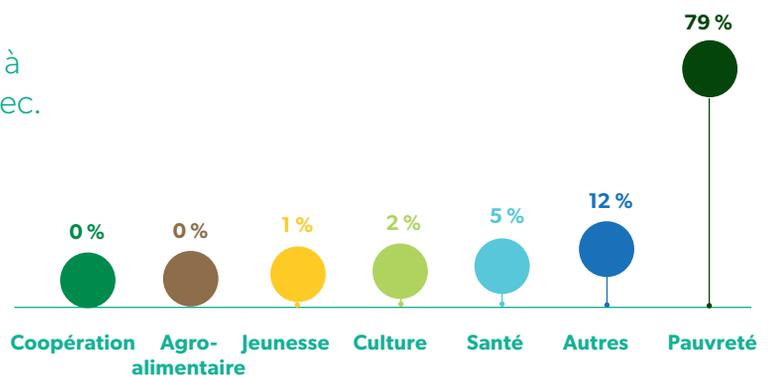
Quant aux commandites, d'une valeur de 1,8 million de dollars, elles ont surtout été dédiées à des organismes ou événements visant la promotion de l'agroalimentaire (714 248 \$), la culture (271 648 \$) et la santé (204 343 \$).

Tout au long de l'exercice, des produits d'une valeur de **1,5 M\$** ont été généreusement offerts par Olymel à des organismes Moisson du Québec.

81 900 \$ ont été remis par BMR à Rêves d'enfants.

100 000 \$ ont été remis par la société mère à l'Institut Pacifique, qui développe des programmes et des services afin de prévenir la violence et les problèmes psychosociaux.

Destination des dons 2018-2019

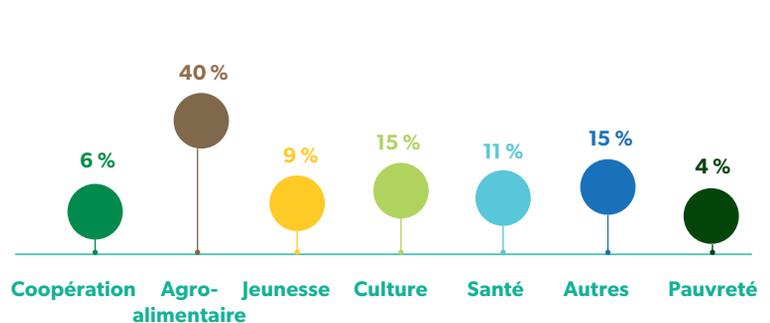


700 000 \$ ont été accordés par la société mère en commandite d'événements promouvant l'agroalimentaire.

75 000 \$ ont été versés aux Jeux du Québec par Groupe BMR.

75 000 \$ ont été accordés par Sollio Agriculture en commandites visant à encourager la relève agricole.

Destination des commandites 2018-2019



An aerial photograph of a rural landscape during autumn. The foreground and middle ground are filled with trees in various shades of green, yellow, and orange. Several farm buildings, including a large white barn with a grey roof and a smaller white house, are visible. The background shows a vast field of golden-brown crops, likely corn, stretching towards a dense forest of trees with vibrant autumn foliage. The sky is not visible, as the trees and fields fill the upper portion of the frame.

Sollio Groupe Coopératif, une vision fédératrice.

Sollio Groupe Coopératif est aujourd'hui la plus importante organisation agroalimentaire au Canada ayant les racines bien ancrées au Québec. Elle est un acteur clé influent du développement des ressources alimentaires durables.



Demain sera **inspirant.**

Demain sera **inclusif.**

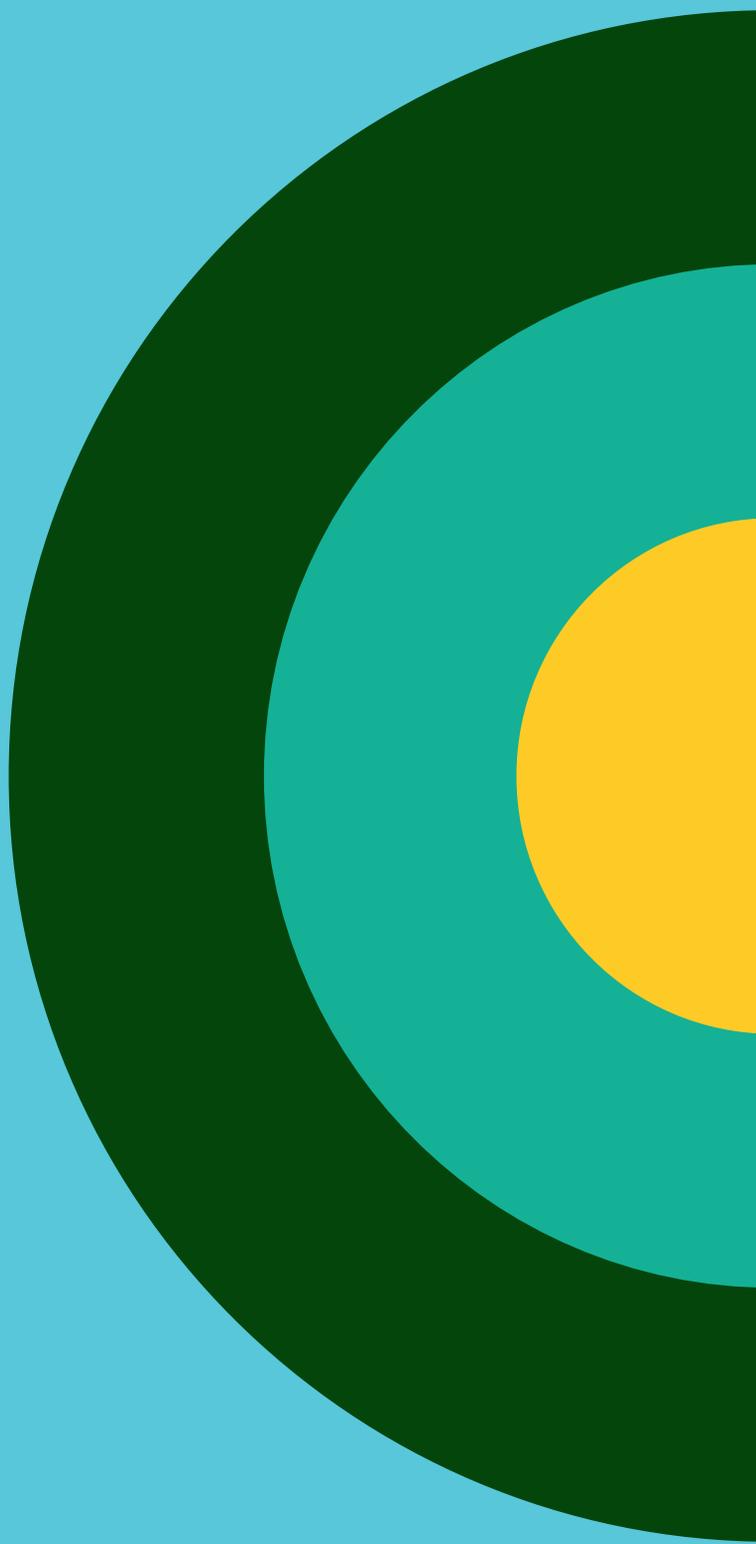
Demain sera **solidaire.**

Demain sera **durable.**

Demain sera **Sollio Groupe Coopératif.**

États financiers consolidés de La Coop fédérée

Au 26 octobre 2019



Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 26 octobre 2019 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration. Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur nommé par les sociétaires, et son rapport indique l'étendue de son audit ainsi que son opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,



Gaétan DESROCHES, agr., MBA

Chef des finances,



Paul NOISEUX, CPA, CGA

Montréal, 15 janvier 2020

Rapport des auditeurs indépendants

Aux sociétaires de **La Coop fédérée**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **La Coop fédérée** et ses filiales [la « Société »], qui comprennent le bilan consolidé au 26 octobre 2019, et l'état des résultats consolidé, l'état de la réserve consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 26 octobre 2019, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Rapport des auditeurs indépendants

pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 15 janvier 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Bilan consolidé

Aux 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2019 \$	2018 \$
ACTIF			
Actif à court terme			
Débiteurs	8, 26	616 897	602 596
Stocks	9	797 542	741 945
Impôts sur l'excédent à recevoir		36 481	27 444
Frais payés d'avance		21 004	20 777
Instruments financiers dérivés	25	36 398	29 036
Actif d'impôts futurs	7	8 762	3 617
Placements échéant à moins d'un an	12, 26	27 999	19 815
		1 545 083	1 445 230
Actif à long terme			
Intérêts dans des partenariats	10	233 495	226 165
Participations dans des entités sous influence notable	11	35 921	19 112
Placements	12, 26	45 373	73 023
Immobilisations corporelles	13	1 211 692	998 432
Immobilisations corporelles destinées à la vente	13	3 689	21 698
Actif au titre des prestations définies	20	72 542	43 339
Écarts d'acquisition		341 397	207 281
Actifs incorporels	14	390 967	227 189
		2 335 076	1 816 239
		3 880 159	3 261 469
PASSIF ET AVOIR			
Passif à court terme			
Découverts bancaires		18 275	13 549
Emprunts bancaires	15	13 525	8 000
Créditeurs et charges à payer	16, 26	714 284	712 528
Revenus reportés	26	109 658	89 718
Instruments financiers dérivés	25	18 264	18 912
Ristournes à payer	6	5 280	12 720
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an	21	5 436	4 495
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	17	400	423
Dette à long terme exigible à moins d'un an	18	255 700	31 326
		1 140 822	891 671
Passif à long terme			
Obligations découlant des contrats de location-acquisition	17	1 428	1 828
Dette à long terme	18	588 246	608 837
Crédit reporté	19	13 194	11 721
Passif au titre des prestations définies	20	70 904	67 585
Passif d'impôts futurs	7	116 019	61 721
		789 791	751 692
Total du passif		1 930 613	1 643 363
AVOIR			
Capital social	21	992 058	685 113
Surplus d'apport		18 000	18 000
Réserve		765 092	773 219
Avoir de la Société		1 775 150	1 476 332
Participations ne donnant pas le contrôle	23	174 396	141 774
Total de l'avoir		1 949 546	1 618 106
		3 880 159	3 261 469

Engagements et éventualités [note 23]

Événements postérieurs à la date du bilan [note 27]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Ghislain GERVAIS, administrateur



Muriel DUBOIS, administratrice

État des résultats consolidé

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2019 \$	2018 \$
Produits	26	7 282 058	6 515 972
Charges	5		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	26	7 182 500	6 346 475
Frais financiers nets		51 473	22 601
		7 233 973	6 369 076
Excédent d'exploitation		48 085	146 896
Autres résultats			
Quote-part des résultats des partenariats		34 885	47 211
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		(2 533)	(138)
Résultats des autres placements	26	2 168	1 719
Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs	3,12,13	(3 252)	9 551
Gain découlant de l'indemnité d'assurance		-	5 486
		31 268	63 829
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent		79 353	210 725
Ristournes	6	17 600	42 400
Impôts sur l'excédent	7	13 149	32 914
Excédent net		48 604	135 411
Attribuable :			
Aux membres de la Société		38 447	115 614
Aux participations ne donnant pas le contrôle		10 157	19 797
		48 604	135 411

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la réserve consolidé

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2019 \$	2018 \$
Réserve au début de l'exercice		773 219	688 402
Prime au rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	4	(16 455)	-
Dividendes sur actions ordinaires		(10 732)	(15 313)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		(19 387)	(15 484)
Excédent net attribuable aux membres de la Société		38 447	115 614
Réserve à la fin de l'exercice		765 092	773 219

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédent net		48 604	135 411
Éléments hors caisse :			
Amortissements	5	130 622	94 346
Pertes nettes (gains nets) à la cession et à la réévaluation d'actifs		3 252	(9 551)
Impôts futurs		165	11 757
Gains non réalisés sur les instruments financiers dérivés		(8 010)	(5 933)
Variation au titre des prestations définies		(25 884)	14 018
Quote-part des résultats des partenariats		(34 885)	(47 211)
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		2 533	138
Autres revenus de placements		-	53
Ristournes en actions ordinaires		12 320	29 680
		128 717	222 708
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement	22	52 317	(115 914)
Augmentation du crédit reporté	19	2 673	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		183 707	106 794
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises	3	(308 795)	(176 863)
Acquisitions des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale	4	(38 729)	-
Acquisitions de placements		(5 252)	(6 957)
Acquisitions d'intérêts dans des partenariats		(1 796)	(9 145)
Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable		(18 680)	(5 676)
Produit de la cession de placements		12 531	1 368
Produit de la cession d'intérêts dans des partenariats		227	152
Produit de la cession de participations dans des entités sous influence notable		-	100
Dividendes reçus des partenariats		31 786	29 924
Dividendes reçus des entités sous influence notable		674	757
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(220 725)	(217 065)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		45 703	4 232
Remboursement de dépôts en fidéicommiss		3 815	-
Acquisitions d'actifs incorporels		(14 106)	(9 790)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(513 347)	(388 963)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Variation nette des emprunts bancaires		5 525	(6 559)
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition		(423)	(6 244)
Produit de l'émission de la dette à long terme		162 390	278 660
Remboursement de la dette à long terme		(104 749)	(16 723)
Produit de l'émission d'actions privilégiées		305 025	107 070
Rachat d'actions privilégiées		(4 558)	(5 363)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		(19 387)	(15 484)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		132	13
Rachat d'actions ordinaires		(10 399)	(33 785)
Dividendes sur actions ordinaires		(5 366)	(2 297)
Produit de l'émission de parts d'une filiale à des tiers		7 769	2 497
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle		(11 045)	(12 473)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		324 914	289 312
Diminution (augmentation) des découverts bancaires		(4 726)	7 143
Découverts bancaires au début de l'exercice		(13 549)	(20 692)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice		(18 275)	(13 549)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

1. Description de l'entreprise

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société compte trois divisions à travers lesquelles elle exerce ses activités : la Division viandes, la Division agricole et la Division détail. La Division viandes concentre ses activités dans l'élevage porcin, la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. La Division agricole fournit quant à elle les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. La Division détail regroupe les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux ainsi que les services connexes à ces gammes de produits.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé » qui énonce les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée et de ses filiales, dont les plus significatives sont les suivantes :

Filiales consolidées

Nom	Description	Participation
Agrico Canada Limited	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agrico Canada s.e.c.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agronomy Company of Canada Ltd.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Sollio Agriculture s.e.c.	Fourniture de biens et services liés à l'agriculture	100 %
Standard Nutrition Inc.	Distribution et commercialisation en nutrition animale	100 %
Maizex Seeds Inc.	Production et commercialisation de semences	75 %
OntarioGrain.AG s.e.c.	Commercialisation de grains et fourniture de services	77,5 %
Gestion BMR inc.	Distribution et commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux	100 %
Olymel s.e.c.	Élevage, transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles	92,2 %
Énergies RC, s.e.c.	Détention d'un intérêt dans un partenariat de distribution et commercialisation de produits pétroliers	88,9 %
Volailles Acadia s.e.c.	Production avicole	52,5 %

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de porcs vivants sont évalués au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

La Société constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des ventes à l'état des résultats consolidé et des stocks connexes au bilan consolidé lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues.

Intérêts dans des partenariats

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses intérêts dans des entreprises sous contrôle conjoint. La Société possède des intérêts dans des partenariats dont la quote-part est supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des partenariats et des impôts sur l'excédent.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La Société n'a aucune participation dans une entité sous influence notable dont la quote-part est supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

Placements

Le poste placements inclut des actions et autres titres de coopératives évalués au coût car ils ne comportent pas de cours dans un marché actif. Les billets à recevoir, également inclus dans le poste placements, sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles

Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût ou à la juste valeur s'ils sont acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés à la Société. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

Les immobilisations corporelles destinées à la vente sont évaluées à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des frais de vente si cette dernière est inférieure et ne sont pas amorties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

2. Principales méthodes comptables

Immobilisations corporelles (suite)

Propriétés, bâtiments et équipements (suite)

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail :

Pavage	6 ² / ₃ % à 10 %
Bâtiments	3 ¹ / ₃ % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 ¹ / ₃ %
Matériel roulant	6 ² / ₃ % à 33 ¹ / ₃ %
Améliorations locatives	Durée du bail
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition	Durée du bail

Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont initialement comptabilisés au coût, ou à la juste valeur s'ils sont acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce dont la durée de vie est définie sont amorties, et ce sur des périodes de deux à 20 ans. La Société détient aussi des marques de commerce à durée de vie indéfinie, qui ne sont donc pas amorties.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties sur des périodes de cinq à 21 ans.

Support financier

Les différentes formes de support financier sont amorties sur la durée des contrats sous-jacents, soit entre cinq et 10 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur des périodes de cinq à 20 ans.

Logiciels et projets de développement informatique

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de trois à cinq ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Certains logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne. Les frais y afférent sont

comptabilisés à titre d'actifs incorporels et sont capitalisés lorsque les coûts engagés permettent d'exploiter l'actif selon les attentes de la direction.

Dépréciation d'actifs

Débiteurs et billets à recevoir

Les débiteurs et les billets à recevoir font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision ou qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Placements, Intérêts dans des partenariats et Participations dans des entités sous influence notable

Les placements dans les coopératives, les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. À la fin de chaque période, la Société détermine, pour tout placement, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidé et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production et certaines marques de commerce doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

2. Principales méthodes comptables

Dépréciation d'actifs (suite)

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété n'a pas encore été transférée à l'acheteur.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur. Les produits correspondent au montant de contrepartie reçue net des remises et rendus.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidé dans l'exercice où ils ont été engagés.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion des devises sont compris dans les résultats consolidés.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations définies sont fondés soit sur le salaire de carrière, sur le salaire final moyen ou sur un principe de rente uniforme. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels à l'aide des plus récentes évaluations de capitalisation. Les calculs sont déterminés à partir d'hypothèses à long terme relativement à la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite, la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus de santé.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans l'état des résultats consolidé. Les réévaluations comprennent la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour le calcul du coût financier des régimes, les gains et pertes actuariels ainsi que les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux de rendement à long terme des actifs du régime, établis selon des méthodes actuarielles.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des avantages complémentaires. Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant la même méthode comptable que celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et le coût des avantages complémentaires sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé, à titre de « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

2. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur sauf pour les opérations entre apparentés, qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon les circonstances.

Par la suite, la Société évalue les instruments financiers comme suit :

Les débiteurs et les billets à recevoir sont évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer et les ristournes à payer sont évalués au coût après amortissement.

Les actions et autres titres de coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours dans un marché actif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont évaluées au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés au poste « Frais financiers » à l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs ».

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix d'achat et de vente de certaines marchandises, ainsi que les risques de change liés à la dette. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises ainsi que des contrats à terme, des swaps et des options sur le prix des marchandises. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. La

tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Contrats de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de marchandises à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise, australienne et en euros. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change.

Swaps de devises – dette

La Société utilise une partie de sa facilité de crédit sous forme d'avances LIBOR. Afin de gérer le risque de variation de taux de change de la dette, elle utilise des swaps de devises.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et la perte ou le gain généré lors de la cessation de couverture est comptabilisé dans un poste distinct de l'avoir jusqu'à ce que l'opération future se réalise, moment auquel la perte ou le gain est sorti de l'avoir et comptabilisé en tant qu'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert ou enregistré à l'état des résultats consolidés.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidés.

Contrats à terme et swaps sur le prix des marchandises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains, des ventes de porcs et des achats d'engrais afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces marchandises. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme et les swaps sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Options sur le prix des marchandises

La Société a également recours à des options pour gérer le risque du prix des marchandises. Les options confèrent à la Société le droit mais non l'obligation d'exercer à un prix déterminé avant la date d'échéance des options. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les options sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

2. Principales méthodes comptables

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris sont évalués selon leur juste valeur à la date d'acquisition et l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisée à titre d'écart d'acquisition. Si la juste valeur des actifs nets acquis excède la contrepartie versée, l'excédent est immédiatement comptabilisé à titre de gains nets à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidé.

Les frais connexes aux acquisitions sont constatés dans les résultats au moment où ils sont engagés.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de leur date respective d'acquisition.

Lorsque des options d'achat de la totalité ou d'une partie des actions non-acquises de l'entreprise visée sont détenues par la Société ou des options de vente sur ces mêmes actions sont détenues par des tiers, la Société comptabilise un passif lorsque ces options sont exercées.

La Société évalue les participations ne donnant pas le contrôle dans les entreprises acquises à la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. Les exercices clos le 26 octobre 2019 et le 27 octobre 2018 comprennent 52 semaines.

3) Acquisitions d'entreprises

Division viandes

Le 26 novembre 2018, la Société a acquis par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c. 100 % des actions dans une entreprise œuvrant dans le secteur des viandes pour une contrepartie de 225 726 000 \$, net de l'encaisse acquise.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	32 230
Immobilisations corporelles	47 364
Actifs incorporels	134 170
Écart d'acquisition	92 984
Total des actifs acquis	306 748
Passifs à court terme	18 975
Dettes à long terme	20 065
Passif d'impôts futurs à long terme	41 982
Total des passifs pris en charge	81 022
Total des actifs nets acquis	225 726
Contrepartie versée	
Comptant, net de l'encaisse acquise	225 726

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

3) Acquisitions d'entreprises

Division viandes (suite)

Le 26 juin 2018, la filiale Olymel s.e.c. a acheté certains des actifs d'une entreprise du secteur des viandes pour une contrepartie de 65 281 000 \$.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	10 923
Immobilisations corporelles	28 860
Actifs incorporels	15 600
Écart d'acquisition	10 922
Total des actifs acquis	66 305
Total des passifs à court terme pris en charge	1 024
Total des actifs nets acquis	65 281
Contrepartie versée	
Comptant	65 281

Division agricole

Le 19 novembre 2018, la Société et deux de ses filiales ont acquis les actifs et repris certains passifs d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 35 521 000 \$.

Le gain à l'acquisition est présenté à titre de gains nets à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidés.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	23 241
Intérêt dans un partenariat	5 987
Immobilisations corporelles	9 466
Immobilisations corporelles destinées à la vente	1 584
Total des actifs acquis	40 278
Total des passifs à court terme pris en charge	1 342
Total des actifs nets acquis	38 936
Contrepartie	
Comptant	35 521
Gain à l'acquisition	3 415
Total	38 936

De plus, le 19 novembre 2018, la Société a procédé au remboursement des dettes du partenariat acquis en échange d'un billet à recevoir pour un montant de 39 853 000 \$.

Le 30 novembre 2018, une filiale de la Société a revendu des actifs à court terme acquis dans le cadre de ce regroupement d'entreprises à leur valeur comptable à des partenariats dans lesquels elle a un intérêt pour une contrepartie de 13 924 000 \$. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé suite à cette transaction.

À la suite d'une réorganisation des activités du partenariat acquis, le billet à recevoir par la Société a été transféré à deux entités, soit un montant de 14 166 000 \$ assumé par un autre partenariat et un montant de 25 687 000 \$ assumé par une filiale. Ainsi, le 30 novembre 2018 et le 4 septembre 2019, le partenariat dans lequel un intérêt a été acquis dans le cadre de cette transaction a vendu à une filiale de la Société des actifs à court terme à la valeur comptable pour un montant de 37 750 000 \$ et des actifs à long terme d'une valeur de 8 313 000 \$. En contrepartie, un billet à payer à la Société d'un montant de 25 687 000 \$ a été assumé, des passifs à court terme dont la valeur comptable est de 13 529 000 \$ ont été pris en charge et des actions de cette filiale ont été émises d'une valeur de 6 847 000 \$. L'émission d'actions a généré une participation ne donnant pas le contrôle pour la Société de 3 424 000 \$. À ces mêmes dates, le partenariat dans lequel un intérêt a été acquis dans le cadre de cette transaction a vendu à un autre partenariat de la Société des actifs à la valeur comptable en échange de l'assumption du billet de 14 166 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

3) Acquisitions d'entreprises

Division agricole (suite)

Le 20 avril 2018, la Société a procédé à l'acquisition de 100 % des actions d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 87 669 000 \$, net de l'encaisse acquise.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	14 344
Immobilisations corporelles	10 799
Actifs incorporels	37 975
Écart d'acquisition	42 723
Autres actifs à long terme	134
Total des actifs acquis	105 975
Passifs à court terme	6 637
Dettes à long terme	819
Passif d'impôts futurs à long terme	10 850
Total des passifs pris en charge	18 306
Total des actifs nets acquis	87 669
Contrepartie versée	
Comptant, net de l'encaisse acquise	87 669

Le 4 juillet 2018, la Société a procédé à l'acquisition de 75 % des actions d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 19 628 000 \$, net de l'encaisse acquise.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	8 370
Immobilisations corporelles	5 165
Actifs incorporels	9 000
Écart d'acquisition	16 207
Total des actifs acquis	38 742
Passifs à court terme	7 364
Passif d'impôts futurs à long terme	3 283
Total des passifs pris en charge	10 647
Total des actifs nets acquis	28 095
Contrepartie	
Comptant, net de l'encaisse acquise	19 628
Participation ne donnant pas le contrôle	8 467
Total	28 095

Le 4 septembre 2018, la Société a procédé à l'acquisition de 50 % des actions d'une entreprise pour une contrepartie de 1 500 000 \$. La Société possédait déjà une participation de 50 % dans cette entreprise œuvrant dans le secteur agricole. Le 4 septembre 2018, soit la date d'acquisition, la Société a obtenu le contrôle des actions de cette entreprise.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

3) Acquisitions d'entreprises

Division détail

Le 1^{er} septembre 2019, la Société a acquis par l'entremise de sa filiale une participation de 55 % dans une entreprise œuvrant dans le secteur de la distribution et la commercialisation de matériaux de construction pour une contrepartie de 47 548 000 \$, net de l'encaisse acquise.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	86 638
Immobilisations corporelles	11 945
Actifs incorporels	45 377
Écart d'acquisition	41 133
Autres actifs à long terme	2 125
Total des actifs acquis	187 218
Passifs à court terme	26 078
Dettes à long terme	62 000
Passif d'impôts futurs à long terme	7 006
Total des passifs pris en charge	95 084
Total des actifs nets acquis	92 134
Contrepartie	
Comptant, net de l'encaisse acquise	47 548
Participation ne donnant pas le contrôle	44 586
Total	92 134

Le groupe d'actionnaires sans contrôle, détenant 45 % des intérêts de la filiale, bénéficie d'une option de vente d'une portion de ses intérêts à la Société, à l'adoption de ses états financiers pour l'exercice se terminant en 2021, selon les modalités du contrat. La Société est dans l'obligation de racheter les intérêts au moment de l'exercice de l'option.

De plus, ce même groupe d'actionnaires sans contrôle bénéficie, à compter de l'exercice se terminant en 2026, d'une option de vente de la totalité ou d'une portion de ses intérêts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter. Dans le cas où une option d'exercice partiel est levée, le rachat des intérêts résiduels pourra s'exercer sur plusieurs exercices jusqu'à concurrence de trois fois.

La Société, par l'entremise de sa filiale, bénéficie d'une option d'achat de la totalité ou d'une portion des intérêts à compter du 31 octobre 2026, selon les modalités du contrat.

La Coop fédérée

Le 1^{er} novembre 2017, La Coop fédérée, par l'entremise de ses filiales, a procédé à l'acquisition d'une participation contribuant à accroître de 11,3 % la détention dans une entreprise dans laquelle la Société possédait déjà une participation de 42,5 % en contrepartie de 4 525 000 \$, net de l'encaisse acquise. La constitution de la contrepartie correspond à un montant de 2 785 000 \$, net de l'encaisse, versé par la Société et un montant de 1 740 000 \$ par l'intermédiaire d'un intérêt dans un partenariat. Le 1^{er} novembre 2017, soit la date d'acquisition, la Société a obtenu le contrôle des actions de cette entreprise.

Une réévaluation à la juste valeur de la participation détenue au 1^{er} novembre 2017 a généré un gain à la réévaluation d'actif de 10 406 000 \$ présenté dans le poste « Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actif ». Cette participation était comptabilisée à titre d'intérêt dans un partenariat et à titre de participation dans une entité sous influence notable selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

3) Acquisitions d'entreprises

La Coop fédérée (suite)

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	1 476
Immobilisations corporelles	8 363
Actifs incorporels	42 843
Écart d'acquisition	6 088
Autres actifs à long terme	2 917
Total des actifs acquis	61 687
Passifs à court terme	802
Dette à long terme	10 850
Passif d'impôts futurs à long terme	4 334
Total des passifs pris en charge	15 986
Total des actifs nets acquis	45 701
Contrepartie	
Comptant versé par la Société, net de l'encaisse acquise	2 785
Comptant versé par un intérêt dans un partenariat	1 740
Participation ne donnant pas le contrôle	21 458
Juste valeur de la participation au 1 ^{er} novembre 2017	19 718
Total	45 701

4) Acquisition des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale

Le 28 octobre 2018, la Société a exercé son option d'achat de la totalité des parts d'un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société pour une considération totale de 38 729 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 16 455 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 22 274 000 \$.

5) Charges

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2019 \$	2018 \$
Coût des ventes, frais de vente et d'administration		
Coût des stocks	6 482 421	5 721 197
Crédit d'impôts à la recherche et développement	(1 350)	(1 131)
Amortissement des immobilisations corporelles	100 600	76 311
Amortissement des actifs incorporels	29 874	17 957
Amortissement des coûts de transaction	1 348	978
Amortissement du crédit reporté	(1 200)	(900)
Frais financiers nets		
Intérêts sur les emprunts bancaires	1 437	804
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	81	264
Intérêts sur la dette à long terme	49 675	20 837
Intérêts sur les actions privilégiées	1 041	955
Intérêts créditeurs	(2 109)	(1 237)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

6) Ristournes

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 15 janvier 2020, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 17 600 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2019 \$	2018 \$
Comptant	5 280	12 720
Actions ordinaires de classe D-1	12 320	29 680
	17 600	42 400

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

7) Impôts sur l'excédent

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Exigibles	12 984	21 157
Futurs	165	11 757
Impôts sur l'excédent	13 149	32 914

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	79 353	210 725
Ristournes	17 600	42 400
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	61 753	168 325
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 26,63 % [26,75 % en 2018]	16 445	45 027
Incidence des charges non déductibles fiscalement	2 105	2 271
Réévaluation de participations dans des entités sous influence notable	3 223	(2 784)
Participations dans des entités sous influence notable imposables	(8 158)	(3 599)
Excédent attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2 705)	(5 296)
Autres éléments	2 239	(2 705)
Impôts sur l'excédent	13 149	32 914

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Provisions et réserves non admissibles fiscalement	5 163	3 460
Pertes reportables	4 047	-
Autres éléments nets	(448)	157
Actif d'impôts futurs à court terme	8 762	3 617

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

Immobilisations corporelles	(65 390)	(50 440)
Actifs incorporels	(58 576)	(22 135)
Placements	(5 670)	(6 523)
Pertes reportables	12 887	11 481
Avantages sociaux futurs	(671)	5 702
Autres	1 401	194
Passif d'impôts futurs à long terme	(116 019)	(61 721)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

8) Débiteurs

	2019 \$	2018 \$
Comptes clients	627 610	610 876
Provision pour créances douteuses	(10 713)	(8 280)
	616 897	602 596

Le 23 septembre 2019, une filiale de la Société a conclu une entente résultant en une cession de créances d'une portion du portefeuille des débiteurs.

9) Stocks

Les stocks se détaillent comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Stocks de la Division viandes	303 024	323 508
Stocks de la Division agricole	329 109	284 183
Stocks de la Division détail	165 409	134 254
	797 542	741 945

10) Intérêts dans des partenariats

	2019 \$	2018 \$
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % et 60 % de la Division agricole [50 % en 2018]	99 315	90 198
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % et 67,7 % de la Division viandes	73 338	84 629
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % dans une entreprise du secteur pétrolier	60 842	51 338
	233 495	226 165

11) Participations dans des entités sous influence notable

	2019 \$	2018 \$
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,6 % et 40,9 % de la Division agricole [7,6 % et 40 % en 2018]	14 731	17 548
Actions dont le pourcentage de détention est de 26,3 % de la Division viandes [20 % en 2018]	2 099	748
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 20 % et 40 % de la Division détail [24,5 % et 33 % en 2018]	19 091	816
	35 921	19 112

Division détail

Le 18 février 2019, la Société, par le biais de sa Division détail, a acquis une participation de 40 % dans une entreprise œuvrant dans le secteur acéricole pour une considération de 17 215 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

12) Placements

	2019 \$	2018 \$
Actions et autres titres de coopératives	13 057	13 194
Billet à recevoir, ne portant pas intérêts, remboursable selon les modalités du contrat	14 177	45 000
Billet à recevoir, portant intérêts au taux préférentiel plus 1 %, remboursable à demande	14 166	-
Autres billets à recevoir	27 354	30 026
Billet à recevoir, remboursable et portant intérêts au taux défini selon les modalités du contrat	4 618	4 618
	73 372	92 838
Placements échéant à moins d'un an	27 999	19 815
	45 373	73 023

En 2019, la Société a dévalué le billet à recevoir d'une valeur de 45 000 000 \$ au 27 octobre 2018. La Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital. Par conséquent, une charge de dépréciation de 30 823 000 \$ a été enregistrée et présentée à titre de perte nette à la cession et à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidés.

13) Immobilisations corporelles

	2019			2018
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	91 431	-	91 431	80 394
Pavage	48 468	17 185	31 283	27 975
Bâtiments	910 732	264 938	645 794	554 469
Machinerie et équipement	1 066 358	677 810	388 548	301 277
Matériel roulant	49 490	31 354	18 136	7 902
Améliorations locatives	26 081	9 251	16 830	7 941
Animaux de reproduction	23 477	7 023	16 454	14 946
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition				
Bâtiments	2 596	313	2 283	2 209
Machinerie et équipement	2 208	1 275	933	1 110
Matériel roulant	-	-	-	209
	2 220 841	1 009 149	1 211 692	998 432
Immobilisations corporelles destinées à la vente	-	-	3 689	21 698

Le 20 décembre 2018, la Société a procédé à la vente de l'immeuble abritant le siège social, dégageant un gain net sur disposition d'actifs de 13 285 000 \$. Cette immobilisation était présentée à titre d'immobilisation corporelle destinée à la vente au 27 octobre 2018.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

14) Actifs incorporels

	2019			2018
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Marques de commerce	122 453	11 610	110 843	58 669
Listes de clients	167 898	32 774	135 124	85 581
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	128 201	51 384	76 817	26 104
Droits de production	44 922	–	44 922	44 172
Logiciels et projets de développement informatique	40 579	18 141	22 438	12 663
Support financier	1 034	211	823	–
	505 087	114 120	390 967	227 189

15) Emprunts bancaires

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande de filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voies d'emprunts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 17 000 000 \$ en 2019 et 2018, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ en 2019 et 2018 pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 26 octobre 2019 par voie de découverts est de 967 000 \$ [aucun montant utilisé en 2018], et porte intérêts au taux préférentiel, soit 3,95 % en 2019 et 2018. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour d'autres filiales garantes solidairement, le crédit d'exploitation rotatif à demande est renouvelable annuellement, et ne peut en aucun temps excéder le plus élevé de 4 300 000 \$ et d'un montant basé sur les débiteurs et les stocks de ces filiales, soit 2 626 000 \$ en 2019 [2 171 000 \$ en 2018]. Le crédit d'exploitation rotatif porte intérêts au taux préférentiel majoré de 0,5 %, soit un taux de 4,45 % en 2019 [taux préférentiel majoré de 1,75 %, soit 5,70 % en 2018]. Un montant de 308 000 \$ était utilisé au 26 octobre 2019 [aucun montant en 2018].

Une autre filiale dispose d'un prêt à demande renouvelable annuellement, au montant autorisé de 7 500 000 \$ [5 000 000 \$ en 2018], dont 4 250 000 \$ est utilisé en 2019 [2 000 000 \$ en 2018] et porte intérêts au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 4,20 % en 2019 et 2018. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 7 913 000 \$ en 2019 [7 934 000 \$ en 2018].

Une filiale dispose d'un prêt à demande renouvelable annuellement, au montant autorisé de 10 000 000 \$ en 2019 [9 000 000 \$ en 2018], dont 8 000 000 \$ est utilisé en 2019 [6 000 000 \$ en 2018] et porte intérêts au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 4,20 % en 2019 et 2018. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 13 543 000 \$ en 2019 [6 902 000 \$ en 2018].

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

16) Crédoiteurs et charges à payer

	2019 \$	2018 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	704 804	698 578
Sommes à remettre à l'État	7 860	12 533
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 620	1 417
	714 284	712 528

17) Obligations découlant des contrats de location-acquisition

	2019 \$	2018 \$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêts au taux fixe de 3,20 %, remboursable par versements mensuels de 11 900 \$, capital et intérêts, et d'un versement en capital de 1 222 000 \$ à l'échéance en juillet 2022	1 501	1 594
Obligations découlant des contrats de location-acquisition, portant intérêts à des taux fixes variant de 1,95 % à 6,93 % en 2019 [1,95 % à 10,65 % en 2018], remboursables par versements mensuels variant de 72 \$ à 20 736 \$ en capital et intérêts, échéant entre décembre 2019 et juin 2021	327	657
	1 828	2 251
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	400	423
	1 428	1 828

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2020	400
2021	123
2022	1 305

Les paiements minimums des obligations découlant des contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 155 000 \$.

Les obligations découlant des contrats de location-acquisition sont garanties par les actifs loués sous-jacents.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

18) Dette à long terme

	2019 \$	2018 \$
Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3,95 % en 2019 et 2018, par voie d'acceptations bancaires à un taux de 4,12 % [3,31 % à 3,48 % en 2018] et sous forme d'avance LIBOR à des taux variant de 3,80 % à 3,90 % [3,05 % à 3,22 % en 2018], renouvelable en juin 2023	433 232	466 796
Crédit à terme ² , utilisé par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3,95 %, par voie d'acceptations bancaires à un taux de 4,10 % en 2019, renouvelable en juin 2020	200 000	-
Crédit à terme, comportant deux tranches portant intérêts aux taux fixes de 5,00 % et 4,64 %, remboursables en sept versements annuels en capital de 8 571 429 \$ et 5 714 286 \$, à compter du 1 ^{er} novembre 2023	100 000	60 000
Crédits à termes de filiales, garantis par des hypothèques immobilières sur l'universalité des biens de ces filiales, portant intérêts à taux fixes variant de 5,55 % à 5,95 % ainsi qu'au taux préférentiel plus 0,5 %, soit 4,45 % [4,31 % à 5,91 % en 2018]. Ces crédits à terme sont remboursables par versements mensuels en capital au montant total de 179 713 \$, échéant entre juin 2032 et juin 2039	30 308	23 417
Crédit à terme, à taux fixe de 6,50 %, remboursable en totalité en décembre 2019	25 000	25 000
Billet à payer, portant intérêts au taux préférentiel plus 0,75 %, soit 4,70 % en 2019, remboursable par versement annuel en capital de 7 625 000 \$ à compter du 10 janvier 2020	22 875	-
Balance de prix d'achat à payer, portant intérêts au moindre de 4 % et du taux préférentiel, soit 3,95 % en 2019 et 2018, remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$	20 000	40 000
Emprunts hypothécaires d'une filiale, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, à des taux variant de 3,80 % à 3,95 %, échéant entre juin 2027 et juin 2032	8 762	9 724
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 13 499 000 \$ au 26 octobre 2019 [14 681 000 \$ en 2018], portant intérêt au taux fixe de 7,76 %, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	5 045	5 630
Autres dettes, à des taux variant de 0 % à 5,20 % en 2019 et 2018, échéant entre décembre 2019 et juillet 2022	3 144	7 386
Emprunt hypothécaire de la filiale immobilière, garanti par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux préférentiel plus 0,25 %, soit 4,20 % en 2018, dont la totalité du solde a été remboursé en 2019	-	4 213
	848 366	642 166
Coûts de transaction	(4 420)	(2 003)
	843 946	640 163
Dette à long terme exigible à moins d'un an	255 700	31 326
	588 246	608 837

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 1 000 000 000 \$ en 2019 et 2018 de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée. Le 30 août 2019, l'entente de la facilité de crédit a été modifiée afin de prévoir une augmentation potentielle du montant disponible à 1 350 000 000 \$, sous réserve de l'atteinte de conditions particulières. En date du 26 octobre 2019, cette modification n'était pas en vigueur car les conditions n'étaient pas atteintes.

2. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires et avances LIBOR. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 26 octobre 2019, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2020 – 255 700 000 \$; 2021 – 10 135 000 \$; 2022 – 9 841 000 \$; 2023 – 437 797 000 \$; 2024 – 16 578 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

19) Crédit reporté

Le crédit reporté découle de recouvrements d'assurances excédentaires à la valeur dépréciée d'immobilisations corporelles. Le crédit reporté est constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations. Au cours de l'exercice, la valeur à neuf des immobilisations a été revue engendrant un crédit reporté supplémentaire pour la Division viandes et la Division agricole. Ce montant additionnel s'ajoute au crédit reporté représentant le produit d'assurance non-amorti suite à l'incendie d'une des usines de la Division viandes en 2012.

20) Avantages sociaux futurs

La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2018, sauf une qui a été effectuée au 31 décembre 2017. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mars 2017. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2021, sauf une qui sera effectuée au 31 décembre 2020 pour les régimes de retraite et en date du 31 mars 2020 pour les avantages complémentaires de retraite.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
2019			
Obligations au titre des prestations définies	243 319	22 914	266 233
Juste valeur des actifs des régimes	267 871	–	267 871
Actif (passif) net au titre des prestations définies	24 552	(22 914)	1 638

Le passif net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
Actif au titre des prestations définies	72 542	–	72 542
Passif au titre des prestations définies	(47 990)	(22 914)	(70 904)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	24 552	(22 914)	1 638

	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
2018			
Obligations au titre des prestations définies	234 303	22 806	257 109
Juste valeur des actifs des régimes	232 863	–	232 863
Passif net au titre des prestations définies	(1 440)	(22 806)	(24 246)

Le passif net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
Actif au titre des prestations définies	43 339	–	43 339
Passif au titre des prestations définies	(44 779)	(22 806)	(67 585)
Passif net au titre des prestations définies	(1 440)	(22 806)	(24 246)

Le coût des régimes de retraite à prestations définies se compose de ce qui suit :

	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
2019			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 924	1 366	7 290
Coût financier	3	1 174	1 177
Réévaluations et autres éléments	(17 365)	(1 372)	(18 737)
Coût (revenu) des avantages sociaux futurs	(11 438)	1 168	(10 270)

	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
2018			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 351	1 129	6 480
Coût (revenu) financier	(550)	1 049	499
Réévaluations et autres éléments	13 303	1 109	14 412
Coût des avantages sociaux futurs	18 104	3 287	21 391

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

21) Capital social

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDACTION, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDACTION, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 6 – 2017, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1^{er} juin 2020. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 6 – 2017, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 7 – 2019, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1^{er} novembre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 7 – 2019, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêts à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles ne sont rachetables que par la Société à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe AA, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire de la section filière porcine et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

21) Capital social

Actions ordinaires (suite)

Actions ordinaires de classe P-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. La date de rachat devra également correspondre à celle des actions ordinaires de classe D-1 émises au cours de la même année. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-2, Séries 1 à 262, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe P-2 s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de

classe B-1, D-1 ou P-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende sur actions ordinaires de classe AA.

Actions ordinaires de classe P-100, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende déterminé discrétionnaire.

Actions ordinaires de classe P-200, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2019	2018	2019 \$	2018 \$
Actions privilégiées				
Classe A	368 951	391 927	369	392
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 3 – ESSOR	50 000	50 000	5 000	5 000
Actions d'investissement Série 4 – FONDACTION	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 5 – FSTQ	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 6 – 2017	2 000 000	2 000 000	200 000	200 000
Actions d'investissement Série 7 - 2019	3 000 000	-	300 000	-
Régime d'investissement coopératif				
Série 2013, rachetables à compter de 2019, 3,5 %	-	449 475	-	4 495
Série 2014, rachetables à compter de 2020, 3,5 %	543 568	543 568	5 436	5 436
Série 2015, rachetables à compter de 2021, 3,5 %	635 715	635 715	6 357	6 357
Série 2016, rachetables à compter de 2022, 3,5 %	633 667	633 667	6 337	6 337
Série 2017, rachetables à compter de 2023, 3,5 %	710 610	710 610	7 106	7 106
Série 2018, rachetables à compter de 2024, 3,75 %	763 255	-	7 632	-
	10 205 766	6 914 962	688 237	385 123
Coûts de transaction	-	-	(5 533)	(2 926)
	10 205 766	6 914 962	682 704	382 197
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(543 568)	(449 475)	(5 436)	(4 495)
	9 662 198	6 465 487	677 268	377 702
Actions ordinaires				
Classe A	30 969	27 301	774	682
Classe AA	2 570	2 470	64	61
Classe B-1	42 443 296	42 457 404	42 443	42 458
Classe D-1	242 816 806	240 822 446	242 817	240 823
Classe P-1	4 991 204	4 999 258	4 991	4 999
Classe P-2	251	241	7	7
Classe P-100	23 681 925	18 368 810	23 682	18 369
MEMBRES AUXILIAIRES	480	490	12	12
	313 967 501	306 678 420	314 790	307 411
	323 629 699	313 143 907	992 058	685 113

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

21) Capital social

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2019	2018	2019 \$	2018 \$
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice	6 914 962	5 839 509	382 197	279 957
Émission :				
Actions d'investissement Série 6 – 2017	–	1 000 000	–	100 000
Actions d'investissement Série 7 – 2019	3 000 000	–	300 000	–
Régime d'investissement coopératif Série 2018 [Série 2017 en 2018]	763 255	710 610	7 632	7 106
Coûts de transaction	–	–	(2 607)	(36)
	3 763 255	1 710 610	305 025	107 070
Transfert :				
Classe A	39 289	533 433	40	533
Rachat :				
Classe A	(62 265)	(702 496)	(63)	(702)
Régime d'investissement coopératif Série 2013 [Série 2012 en 2018]	(449 475)	(466 094)	(4 495)	(4 661)
	(511 740)	(1 168 590)	(4 558)	(5 363)
	10 205 766	6 914 962	682 704	382 197
Régime d'investissement coopératif, rachetable à moins d'un an, Série 2014 [Série 2013 en 2018]	(543 568)	(449 475)	(5 436)	(4 495)
Solde à la fin de l'exercice	9 662 198	6 465 487	677 268	377 702
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	306 678 420	297 944 621	307 411	298 891
Émission :				
Classe A	5 170	445	129	11
Classe AA	130	100	3	2
Classe B-1	–	23 961	–	24
Classe D-1	12 320 046	29 815 932	12 320	29 816
Classe P-2	13	12	–	1
Classe P-100	5 365 942	12 983 537	5 366	12 984
MEMBRES AUXILIAIRES	10	–	–	–
	17 691 311	42 823 987	17 818	42 838
Transfert :				
Classe A	(80)	(1 750)	(2)	(44)
Classe B	–	(3 822)	–	(4)
Classe B-1	(4 756)	(74 719)	(5)	(74)
Classe D-1	(32 533)	(411 142)	(33)	(411)
	(37 369)	(491 433)	(40)	(533)
Rachat :				
Classe A	(1 422)	(7 744)	(35)	(193)
Classe AA	(30)	–	–	–
Classe B	–	(2 192 654)	–	(2 193)
Classe B-1	(9 352)	(4 223)	(10)	(4)
Classe D-1	(10 293 153)	(31 394 124)	(10 293)	(31 394)
Classe P-1	(8 054)	–	(8)	–
Classe P-2	(3)	–	–	–
Classe P-100	(52 827)	–	(53)	–
MEMBRES AUXILIAIRES	(20)	(10)	–	(1)
	(10 364 861)	(33 598 755)	(10 399)	(33 785)
Solde à la fin de l'exercice	313 967 501	306 678 420	314 790	307 411

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

21) Capital social

Le 5 septembre 2019, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2019, en date du 30 novembre 2019, en vertu de laquelle 803 000 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 8 030 000 \$. Le 5 septembre 2019, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2019, 543 568 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2014, pour une contrepartie au comptant de 5 436 000 \$.

Le 16 janvier 2019, les administrateurs ont résolu de racheter 10 253 000 actions ordinaires de classe D-1 émises en 2010 et 2011 et 16 000 actions privilégiées de classe A, ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 10 269 000 \$.

Le 16 janvier 2019, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 11 179 000 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 5 590 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 5 589 000 \$. Un solde de 430 000 \$ a été compensé auprès d'une filiale de la Société.

Le 6 septembre 2018, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2018, en date du 30 novembre 2018, en vertu de laquelle 763 255 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 7 632 000 \$. Le 6 septembre 2018, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2018, 449 475 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2013, pour une contrepartie au comptant de 4 495 000 \$.

Le 17 janvier 2018, les administrateurs ont résolu de racheter 2 193 000 actions ordinaires de classe B émises en 2005, 31 378 000 actions ordinaires de classe D-1 émises entre 2006 et 2010 et 429 000 actions privilégiées de classe A ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 34 000 000 \$.

Le 17 janvier 2018, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 15 780 000 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 2 297 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 13 016 000 \$. Un solde de 467 000 \$ a été compensé auprès d'une filiale de la Société.

22) Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

Le flux de trésorerie relatif à la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Débiteurs	49 402	(51 680)
Stocks	49 218	(96 489)
Frais payés d'avance	(8 654)	4 709
Créditeurs et charges à payer	(57 644)	53 045
Revenus reportés	32 686	16 261
Impôts sur l'excédent	(5 251)	(41 280)
Ristournes à payer	(7 440)	(480)
	52 317	(115 914)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

23) Engagements et éventualités

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, et a également pris des engagements à l'égard d'équipements informatiques et de logiciels. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats s'établissent à 145 553 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2020 – 29 195 000 \$; 2021 – 25 035 000 \$; 2022 – 20 129 000 \$; 2023 – 16 890 000 \$; 2024 – 13 196 000 \$ et suivants – 41 108 000 \$.

b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Division viandes

Un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,8 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 31 décembre 2023, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat. De plus, ce même groupe d'actionnaires sans contrôle bénéficie, à compter du 31 décembre 2019, d'une option d'échange de ses actions dans un partenariat contre des parts de la filiale de la Société. Les parts ainsi acquises dans la filiale de la Société font également l'objet d'une option de vente, avec les mêmes modalités de rachat, effective à compter du septième anniversaire de leur émission.

De plus, un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 5 % des parts de cette filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité ou de 50 % de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. Dans le cas où une option d'exercice partiel est levée, le rachat des parts résiduelles pourra être exercé à compter du cinquième anniversaire de la date du premier avis d'exercice partiel des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de deux tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat et ce, si les options sont exercées le ou avant le 30 octobre 2026, alors qu'elles le seront en un maximum de trois tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, si les options sont exercées après le 30 octobre 2026.

Division agricole

Un groupe d'actionnaires sans contrôle, détenant 25 % des actions d'une filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité de ses actions à la Société à partir du 4 juillet 2021 jusqu'à la date d'expiration de l'option, soit le 4 juillet 2023. La Société est dans l'obligation de racheter les actions au moment de l'exercice de l'option ou de procéder au rachat lors de l'extinction de l'option, soit le 4 juillet 2023.

c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

24) Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 15, 17, 18 et 23 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en décembre 2039. La nature de ces ententes varie selon les contrats, de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit d'événement faisant en sorte que la Société ait à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de crédit auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 49 312 000 \$ au 26 octobre 2019 [29 715 000 \$ en 2018]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des intérêts dans des partenariats et à des filiales. Le solde de ces montants dus au 26 octobre 2019 s'élève à 91 097 000 \$ [60 651 000 \$ en 2018]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 77 792 000 \$ au 26 octobre 2019 [57 907 000 \$ en 2018].

Aux 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

25) Instruments financiers

a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des contrats à terme, des swaps et des options sur le prix des marchandises et des devises afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change et des prix des marchandises. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change et swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change et des swaps de devises s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Pays	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
			2019	2018
Vente	États-Unis	22 500 \$ US [40 332 \$ US en 2018]	1,3176	1,3054
Vente	Japon	2 944 448 ¥ [3 913 646 ¥ en 2018]	0,012261	0,011630
Vente	Australie	7 217 \$ A [8 179 \$ A en 2018]	0,9050	0,9572
Achat	Europe	8 313 € [6 375 € en 2018]	1,4647	1,4910

Contrats à terme, options et swaps sur le prix des marchandises et de devises

La Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est entre un an et trois ans. Au 26 octobre 2019, les montants nets engagés représentent 26 196 000 \$ [32 950 000 \$ en 2018]. La Société a comptabilisé un gain de 8 862 000 \$ [8 069 000 \$ en 2018] relativement à la fluctuation du coût des grains à l'état des résultats consolidé. La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains et de devises et des swaps de devises, dont l'échéance est entre un an et trois ans, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 26 octobre 2019, les notionnels représentent 72 351 000 \$ [152 673 000 \$ en 2018], et les engagements relatifs à ces contrats sont de l'ordre de 103 438 000 \$ [97 732 000 \$ en 2018]. La Société a comptabilisé un gain de 7 188 000 \$ [1 725 000 \$ en 2018] à l'état des résultats consolidé.

La Société a conclu des contrats à terme et des swaps sur le prix des marchandises, soit le prix du porc et de l'engrais, et sur des devises, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. Au 26 octobre 2019, les notionnels représentent 57 135 000 \$ [61 709 000 \$ en 2018], et les engagements relatifs à ces contrats sont de l'ordre de 3 373 000 \$ [44 635 000 \$ en 2018]. La Société a comptabilisé un gain de 2 657 000 \$ [550 000 \$ en 2018] à l'état des résultats consolidé relativement à ces contrats. La Société a également conclu des options sur le prix du porc et des grains, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé un gain de 422 000 \$ [une perte de 67 000 \$ en 2018] à l'état des résultats consolidé. La juste valeur de ces options diminue les actifs financiers de 674 000 \$ [544 000 \$ en 2018].

Swaps de devises sur la dette

Afin de gérer les risques liés à la variation du taux de change, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour fixer en dollars canadiens les versements sur les dettes libellées en dollars US. Au 26 octobre 2019, une avance d'une valeur de 240 100 000 \$ US [168 900 000 \$ US en 2018] a ainsi fait l'objet d'une relation de couverture par le biais d'ententes de swaps de taux de change. Ces instruments financiers permettent de couvrir l'impact de la variation du taux de change sur une dette libellée en dollars canadiens de 320 000 000 \$ [220 000 000 \$ en 2018].

Swaps de taux d'intérêt sur la dette

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour fixer les taux d'intérêt originalement variables en taux d'intérêt fixes. Au 26 octobre 2019, trois tranches d'une valeur totale de 350 000 000 \$ ont ainsi été fixées par le biais d'ententes de swaps de taux d'intérêt. Ces instruments financiers permettent de couvrir l'impact de la variation des taux d'intérêt variables en fixant les taux d'intérêt à l'intérieur d'une fourchette s'étalant de 1,88 % à 1,95 % dont la durée varie entre trois à sept ans.

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est la suivante :

Dérivés	2019 \$	2018 \$
Dérivés désignés comme relations de couverture		
Contrats de change et swaps de devises	1 202	(377)
Contrats de couverture de la dette à long terme	(7 263)	1 147
Autres dérivés		
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – actifs	36 398	29 036
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – passifs	(18 264)	(18 912)
	18 134	10 124

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité des relations de couverture, dans l'état des résultats consolidé pour les exercices 2019 et 2018 en lien avec les contrats de change et les swaps de devises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

25) Instruments financiers

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières liées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minimale, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requiert une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Risque de marché

Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change, des swaps de devises et des options sur le prix des devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les obligations découlant des contrats de location-acquisition et la dette à long terme portant intérêts à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à appairer et à orchestrer la combinaison appropriée de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt.

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des marchandises

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces marchandises, elle utilise des contrats à terme et des options sur le prix des marchandises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 26 octobre 2019 et 27 octobre 2018

26) Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses partenariats et ses entités sous influence notable. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2019 \$	2018 \$
État des résultats consolidé		
Produits	652 331	513 250
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	289 268	206 649
Résultats des autres placements	1 575	1 613
	2019 \$	2018 \$
Bilan consolidé		
Débiteurs	149 017	104 557
Placements	62 068	76 772
Créditeurs et charges à payer	16 180	64 125
Revenus reportés	58 733	34 797

Les placements se détaillent comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Avances et billets à recevoir, portant intérêts au taux préférentiel majoré de 0,5 % à 1 % [0,5 % à 2 % en 2018]	14 766	948
Billet à recevoir [note 12]	14 177	45 000
Avance, portant intérêts au taux de 15 %, sans modalité de remboursement	8 421	8 421
Avances, ne portant pas intérêts, sans modalités de remboursement	8 086	5 785
Billet à recevoir, remboursable et portant intérêts au taux défini selon les modalités du contrat	4 618	4 618
Avance, portant intérêts au taux de 5 %, sans modalités de remboursement	2 000	2 000
Actions privilégiées	10 000	10 000
	62 068	76 772

27) Événements postérieurs à la date du bilan

Le 6 janvier 2020, la Société, par l'entremise de ses filiales, a acquis les actifs d'une entreprise œuvrant dans le secteur agroalimentaire. La détermination de la juste valeur des actifs acquis sera établie au cours de l'exercice se terminant le 31 octobre 2020, à titre de comptabilisation initiale de la transaction, compte tenu du délai restreint entre la date d'acquisition et la date de mise au point définitive des états financiers consolidés. Cette acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition. L'acquisition a été financée à même la facilité de crédit de la dette à long terme et par l'émission d'un crédit à terme additionnel.

Le 15 janvier 2020, les administrateurs ont déclaré un dividende déterminé de 2 437 000 \$. Ce dividende sera versé au comptant pour un montant de 1 219 000 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-200 au montant de 1 218 000 \$.

Rétrospective financière – Non audité

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Exploitation							
<i>[en milliers de dollars]</i>							
Produits	7 282 058 \$	6 515 972 \$	6 271 772 \$	6 335 219 \$	5 991 969 \$	5 376 073 \$	5 185 952 \$
Frais financiers nets	51 473	22 601	17 764	26 625	27 473	24 688	13 107
Amortissements (excluant les coûts de transaction)	129 274	93 368	81 445	83 610	77 688	59 860	53 628
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	79 353	210 725	351 228	275 438	95 702	73 806	23 727
Ristournes	17 600	42 400	88 000	55 000	35 000	25 000	73
Impôts sur l'excédent	13 149	32 914	65 273	60 730	16 213	11 719	4 859
Excédent net attribuable aux membres de la Société	38 447	115 614	168 349	151 569	44 489	37 087	18 795
Excédent avant ristournes, impôts sur l'excédent, frais financiers bruts, amortissements et gains nets (pertes nettes)	265 461	312 894	456 133	390 707	201 019	165 091	82 165
Situation financière							
<i>[en milliers de dollars]</i>							
Fonds de roulement **	404 261 \$	553 559 \$	414 274 \$	415 280 \$	(6 346) \$	274 029 \$	206 559 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	1 215 381	1 020 130	828 589	750 551	690 653	501 739	495 061
Total de l'actif	3 880 159	3 261 469	2 666 990	2 450 589	2 298 308	1 737 587	1 615 048
Actions privilégiées et avoir de la Société	1 780 586	1 480 827	1 285 250	961 809	761 635	702 473	594 107
Ratios financiers							
Ratio du fonds de roulement**	1,4	1,6	1,5	1,6	(0,99)	1,5	1,3
Couverture des intérêts*	2,5	10,3	20,8	11,3	4,5	4,0	2,8
Ratio d'endettement**	33:67	31:69	23:77	37:63	47:53	33:67	29:71
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent*/produits	1,1 %	3,2 %	5,6 %	4,3 %	1,6 %	1,4 %	0,5 %
Réserve et surplus d'apport/ actions privilégiées et avoir de la Société	44,0 %	53,4 %	55,0 %	57,3 %	50,5 %	50,8 %	55,6 %
Actions privilégiées et avoir de la Société/total de l'actif	45,9 %	45,4 %	48,2 %	39,2 %	33,1 %	40,4 %	36,8 %
Nombre d'employés	15 360	14 020	13 150	12 541	12 211	10 202	9 984

* Aux fins des calculs des ratios, les participations ne donnant pas le contrôle sont incluses dans l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent.

** La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015, afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.

Rejoignez notre communauté

sollio.coop |  |  |  | 

Sollio Groupe Coopératif
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7
Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514 384-7176

Site Web : sollio.coop

*The English-language version of this report is available on
Sollio Cooperative Group's website (www.sollio.coop/annualreport).*

*Copies may also be obtained from the
Communications Department at 514 384-6450.*

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune
discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Contenu rédactionnel

Secrétariat général, développement durable et affaires coopératives

Jean-François Harel
Guylaine Gagnon
Patrick Dupuis
Marianne Lavoie

Communications, direction artistique, graphisme et impression

Communications, affaires publiques et image de marque

Samar Charib

Services graphiques

Michaël Guimond
Suzanne Turcot
François Michaud

Service imprimerie

Pierre Cyr

Photographies

François Perras
Maxyme G. Delisle
Shutterstock

Séparation des couleurs et impression

L'Empreinte

Visionnez le rapport annuel, version numérique à l'adresse
www.sollio.coop/rapportannuel



Le symbole et le nom Sollio sont des marques de commerce de Sollio Groupe Coopératif.

